Le Réseau des Entrepreneurs Citoyens

L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES DANS LES TERRITOIRES FRAGILES, DÉFIS ET PERSPECTIVES

rec-innovation.org

REC

PRÉFACE



Juliette Méadel

Ministre déléguée chargée de la Ville

Le ministère délégué à la Ville soutient le Réseau des Entrepreneurs Citoyens (REC) dans sa mission d'accompagnement de l'entrepreneuriat des femmes dans les territoires fragiles, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En 2024, ce partenariat a permis le suivi et l'accompagnement de 63 entrepreneuses en régions Île-de-France et Bretagne. Il illustre l'engagement de l'ANCT en faveur d'une approche innovante, fondée sur le potentiel des entrepreneuses sociales comme leviers de revitalisation et de cohésion territoriale.

Corinne de la Mettrie
Directrice générale déléguée
politique de la ville de l'ANCT

Il est nécessaire de mettre en lumière et de renforcer la capacité des femmes qui vivent dans des territoires fragiles à emprunter la voie de l'entrepreneuriat et à en faire un véritable levier d'émancipation, pour elles-mêmes comme pour les leurs. La lutte contre la pauvreté est un objectif premier dans ces territoires, plus durement touchés qu'ailleurs et nécessitant davantage que les autres des politiques de transformation et de rééquilibrage.

Femmes-clés des quartiers politiques de la ville, les entrepreneuses multiplient les casquettes professionnelles et les engagements économiques, sociaux, associatifs dans la cause scolaire comme celle de la solidarité ou de la jeunesse, donc l'avenir.

L'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire sont plus importants qu'ailleurs, signes d'innovation et d'inventivité pour construire des modèles économiques attentifs aux besoins sociaux et environnementaux.

Dans cette approche engagée, il est important de soutenir les femmes et leurs entreprises dans la durée, afin de les soustraire au risque d'épuisement, à la surcharge administrative et de leur permettre d'avoir le temps suffisant pour le développement de leur entreprise.

L'étude du Réseau des Entrepreneurs Citoyens nous rappelle qu'entreprendre, pour ces femmes, c'est souvent entreprendre pour les autres, pour des groupes entiers, pour la Communauté Nationale. Qu'il s'agisse de créer des emplois, de relancer des services de proximité ou tout simplement d'agir, leur ambition est souvent profondément collective.

Les femmes sont une force vive, en mouvement, animée par l'envie de bâtir des modèles solides et de s'engager sur des dimensions citoyennes essentielles : économique, sociale et territoriale.

C'est pourquoi je réaffirme ici mon engagement à leurs côtés. Renforcer leur pouvoir d'agir, c'est faire progresser l'égalité, revitaliser nos territoires et bâtir une société plus juste, plus solidaire et plus audacieuse.

Juliette Méadel
Ministre déléguée chargée de la Ville



Céline Mas

Entrepreneuse & écrivaine, engagée
pour les droits des femmes et l'égalité

ÉDITO

ENTREPRENDRE SA VIE, ENTREPRENDRE LE MONDE

L'étude du Réseau des entrepreneurs citoyens s'inscrit dans une démarche indispensable : rendre visibles les inégalités professionnelles dont souffrent encore aujourd'hui les femmes entrepreneuses, pour mieux les comprendre et y remédier.

Nos aspirations égalitaires se nourrissent de ce type de travaux, susceptibles d'orienter efficacement les initiatives privées comme les politiques publiques. Lesquelles ont plus que jamais besoin d'évoluer, au regard des enjeux cruciaux de ce début de 21ème siècle.

Les différents constats établis par l'étude de REC en France trouvent un prolongement à l'échelle internationale. Aucun territoire n'échappe en effet à la concentration d'inégalités de genre criantes, freinant les aspirations entrepreneuriales des femmes :

Plus de 90% d'entre elles vivent dans des pays où l'*empowerment* en leur faveur et les démarches pro-parité sont faibles, voire inexistantes[1].

Leur exposition à la pauvreté est plus grande, du fait de multiples facteurs (faible accès à l'éducation, violences sous toutes leurs formes, indépendance économique plus fragile, etc.)

Le manque d'inclusion financière qu'elles subissent est patent (environ un milliard de femmes dans le monde n'ont pas accès à un compte bancaire)[2].

Leur accès au financement est plus difficile, comme l'illustre l'accès au capital-risque (moins de 1% en 2021 en Europe et moins de 2% aux Etats-Unis)[3].

Ces quelques exemples traduisent des tendances globales. Lesquelles sont accentuées dans les pays en développement, sous la pression d'autres facteurs - temps consacré aux travaux domestiques non rémunérés, accès aux équipements, distance aux points d'eau etc., qui contraignent les femmes à se concentrer sur la gestion quotidienne de leur foyer.

Ce constat est d'autant plus accablant que l'entrepreneuriat des femmes représente une chance, non seulement pour elles-mêmes, mais pour la société tout entière. Tout à la fois école de l'émancipation, levier de croissance, source d'innovation et de création d'emplois, il constitue en outre un puissant vecteur de progrès, pouvant permettre d'atteindre plus rapidement l'objectif de développement durable (ODD) n°5, « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Écarter les femmes de l'univers de l'entrepreneuriat n'est donc pas seulement injuste, mais inepte. D'autant

plus que leur volonté de s'insérer dans cet écosystème est bien réelle. Combien de fois ai-je entendu sur le terrain cette phrase : « *I don't want charity, I want business!* » ?

Il est grand temps de comprendre que si les femmes subissent des inégalités, elles n'en demeurent pas moins porteuses d'ambitions et de solutions capables de faire bouger les lignes. A condition, toutefois, de prendre des mesures volontaristes, à l'image de celles prônées par REC.

J'en soulignerais quatre :

- Continuer de produire des diagnostics précis, car les résistances perdurent - le patriarcat n'est pas une légende.

- Construire des environnements intégrés (légaux, juridiques, financiers etc.) et holistiques pour les femmes entrepreneuses, car trop de silos affaiblissent leur pouvoir d'agir.

- Faire de l'entrepreneuriat des femmes un sujet de société qui bénéficie au plus grand nombre, et pas seulement un combat de femmes pour les femmes. Car tant que les hommes ne seront pas pleinement les alliés de la cause, celle-ci avancera à pas comptés, alors qu'elle réclame des bottes de sept lieues.

- Lutter pour davantage de justice sociale. Beaucoup de femmes peuvent en effet rencontrer le succès, dès lors qu'elles ont le temps de le construire. Or le manque d'argent les en prive, et conduit bien des entrepreneuses à abandonner prématurément des projets prometteurs.

Souvent, les « licornes » sont citées en exemple de réussite. A cet animal mythique et souvent peu inclusif, je préfère pourtant la fourmi, robuste, patiente et solidaire de ses semblables. Donnons donc aux fourmis conduites par des femmes - ces entreprises plus petites, plus modestes mais ambitieuses - les moyens de leur croissance. Certes, elles ne s'élèveront pas toutes jusqu'au firmament des cotations boursières. Mais il y a fort à parier que comme dans la fable, elles soient les plus à même de créer de la valeur à long terme.

1 UN Women 2023

2 Source Banque mondiale Findex Database 2021

3 Source Banque européenne d'investissement

PRÉFACE 04
ÉDITO 06
RÉSUMÉ 13
INTRODUCTION 14
METHODOLOGIE 16

1 AVANT-PROPOS TERRITORIAL : LE DÉFI DE L'ACTION DANS DES TERRITOIRES FRAGILES

A. ÉTAT DES LIEUX 20

B. QPV, ZRR : SIMILITUDES ET DISTINCTIONS 24
QPV, des territoires socio-économiques fragiles 24
ZRR, une précarité à plusieurs visages 26

2 ENTREPRENEURIAT DES FEMMES EN TERRITOIRES FRAGILES : DES FREINS MULTIPLES

LA PLACE DES FEMMES DANS L'EMPLOI 30

LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES 31
La mobilité 31
L'isolement 32
La gestion administrative, face cachée de l'entrepreneuriat 33

LES FREINS INTRINSÈQUES 35
Un sentiment d'illegitimité 36
La gestion familiale 36
Le sexisme intégré et les préjugés 37
Une gestion prudente 39
Le challenge du financement 40
Le manque de rôles-modèles 42

DES SECTEURS ÉCONOMIQUES TOUJOURS GENRÉS 43
L'agriculture, miroir des inégalités 43
Les nouvelles technologies, un secteur fermé 44

3 LES FEMMES, LEVIER DE DYNAMISME LOCAL

LES RAISONS D'ENTREPRENDRE 50
Devenir sa propre patronne 50
La recherche de flexibilité 50
Entreprendre par nécessité 51
Quitter un environnement de travail toxique 52
Passion et recherche de sens 52

ENTREPRENEURIAT DES FEMMES : UN IMPACT RÉEL SUR LES TERRITOIRES FRAGILES 53
La diversité entrepreneuriale : une richesse pour l'innovation 53
Une affinité avec les métiers du *care* et du lien 53
La performance économique de l'entrepreneuriat des femmes 56

L'ESS, UN ENVIRONNEMENT PORTEUR POUR L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES EN TERRITOIRES FRAGILES, MAIS... 57
L'engagement des dirigeantes de l'insertion 59
Des inégalités persistantes 61

4 L'IMPORTANCE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT POUR DEMULTIPLIER L'IMPACT DES ENTREPRENEUSES

DIAGNOSTIC 64
Incubateurs et pépinières d'entreprise : une hausse constante 64
Un changement d'échelle difficile 65
Des réseaux moins denses 66

LES ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT 67
Un besoin clairement exprimé 67
Les résultats impactant de l'accompagnement du développement 68

RECOMMANDATIONS D'ACTION 70

CONCLUSION 72

RÉSUMÉ

En 2022/2023, l'équipe du Réseau des Entrepreneurs Citoyens – REC a mené une étude sur l'entrepreneuriat des femmes dans les territoires fragiles. Centrée sur cinq territoires (trois zones urbaines, et deux zones rurales), celle-ci met en lumière les freins qui entravent les entrepreneuses dans les territoires fragiles (mobilité, isolement, gestion administrative, financement...), mais également les perspectives qu'elles y font naître.

À travers des exemples concrets de femmes ayant créé des entreprises innovantes et durables dans des secteurs variés (artisanat, culture, environnement, numérique...), il apparaît ainsi clairement que les entrepreneuses constituent un levier de dynamisme local, contribuant
à l'inclusion sociale, et à la revitalisation économique des territoires dans lesquels elles évoluent.

Au-delà des enjeux territoriaux, la présente étude met en lumière les défis sectoriels que doivent relever les femmes entrepreneuses. Si l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les métiers du *care* constituent des espaces privilégiés, d'autres secteurs de l'économie (comme l'agriculture ou la tech) demeurent profondément inégalitaires.

L'étude souligne par ailleurs l'importance du soutien aux entrepreneuses dans la phase cruciale du développement de leur structure, en leur offrant un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins. Elle met également en avant la nécessité de renforcer les réseaux d'entrepreneuses, de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les territoires. Elle insiste enfin sur la prise en compte des spécificités des territoires fragiles dans les politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

Plusieurs recommandations concrètes, susceptibles de favoriser l'accès des femmes entrepreneuses aux financements, aux marchés publics et aux réseaux d'accompagnement, concluent l'étude, appelant à une meilleure coordination entre acteurs locaux et nationaux pour faire émerger un écosystème entrepreneurial inclusif et durable.

INTRO-DUCTION

REC

Aujourd'hui encore, le monde de l'entrepreneuriat reste majoritairement investi par des hommes, en dépit du volontarisme des pouvoirs publics[1]. Minoritaires dans cet écosystème, les femmes y voient en outre leur évolution entravée par des obstacles à la fois nombreux et profondément enracinés. Au surplus, nombre d'entre elles continuent de le percevoir comme un choix par défaut. Une perception qui peut nuire à l'épanouissement de leur projet.

À la fois inéquitable et préjudiciable, ce constat s'exacerbe dans les territoires fragiles, urbains comme ruraux. Les femmes en sont pourtant un levier de développement majeur, produisant innovation territoriale et emploi local durable, notamment dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Cette conviction, qui irrigue le travail de l'association Réseau des Entrepreneurs Citoyens (REC) depuis sa création, est à l'origine de la présente étude. Laquelle s'est fixée quatre objectifs :

• Analyser les problématiques socio-économiques et démographiques inhérentes aux territoires fragiles, et les freins qu'ils opposent à l'entrepreneuriat des femmes

• Identifier les difficultés propres à l'entrepreneuriat des femmes

• Montrer en quoi celui-ci constitue un facteur de dynamisme local

• Mettre en lumière la nécessité d'accompagner les entrepreneuses dans la phase cruciale du développement de leur structure.

MÉTHODO-LOGIE

REC

NOTRE ÉTUDE EST FONDÉE SUR L'EXPLOITATION DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Une analyse approfondie des déterminants socio-démographiques, géographiques et économiques propres aux territoires urbains et ruraux en décrochage que sont les quartiers de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales à revitaliser (ZRR). Pour les besoins de l'étude, l'accent a été mis sur cinq d'entre eux, choisis pour leur caractère emblématique.

- Des entretiens (semi-dirigés et informels), menés dans les territoires en question :
 - 8 à Quimperlé Communauté
 - 11 dans les Pyrénées-Atlantiques
 - 10 à Marseille
 - 3 en Martinique
 - 32 en Essonne

- La mobilisation d'études et de bases de données multiples (Insee, IFOP, rapports sénatoriaux et onusiens, études d'impact...).

REC



1

PARTIE

AVANT-PROPOS TERRITORIAL

LE DÉFI DE L’ACTION DANS DES TERRITOIRES FRAGILES

A. ÉTAT DES LIEUX

Pour les besoins de notre étude, nous avons concentré notre attention sur cinq territoires : trois zones urbaines (Essonne, Fort-de-France, Marseille) et deux zones rurales (l'intérieur de la Bretagne et l'intérieur des Pyrénées-Atlantiques).

Ce choix n'est pas arbitraire. Fort-de-France et Marseille comptent en effet de nombreux Quartiers Politique de la Ville (QPV). Quant aux deux zones rurales identifiées, elles hébergent une grande majorité de villages classés en Zone Rurale à Revitaliser[6] (ZRR). Enfin l'Essonne compte à la fois des quartiers de la politique de la ville et des villages isolés.

Très vite, un constat s'impose : même si les QPV et les ZRR sont soumis à des problématiques spécifiques, ces territoires sont déterminés, à des degrés divers, par une pauvreté supérieure à la moyenne nationale et affectés par un isolement important. Ce phénomène parallèle - qui a fait l'objet de nombreux travaux et études récentes[7] - nous a poussés à faire le choix d'un qualificatif commun pour les désigner.

Nous parlerons donc de «territoires fragiles» pour les évoquer dans leur ensemble.

MOYENNE NATIONALE



7,3%	14,4%	20,4%	10,1%	23,7%	35,1%	26,6%
Taux de chômage	Taux de pauvreté	Population non diplômée	Familles mono-parentales	Retraités	Population -30 ans	Population +60 ans

ESSONNE



10,3%	13,9%	17,9%	12,1%	17,4%	39,6%	20,7%
Taux de chômage	Taux de pauvreté	Population non diplômée	Familles mono-parentales	Retraités	Population -30 ans	Population +60 ans

FORT-DE-FRANCE



21%	28%	28,2%	26,5%	12,7%	32%	29,5%
Taux de chômage	Taux de pauvreté	Population non diplômée	Familles mono-parentales	Retraités	Population -30 ans	Population +60 ans

MARSEILLE



14,7%	26%	23,1%	13,3%	13,1%	37,2%	24,9%
Taux de chômage	Taux de pauvreté	Population non diplômée	Familles mono-parentales	Retraités	Population -30 ans	Population +60 ans

INT. BRETAGNE

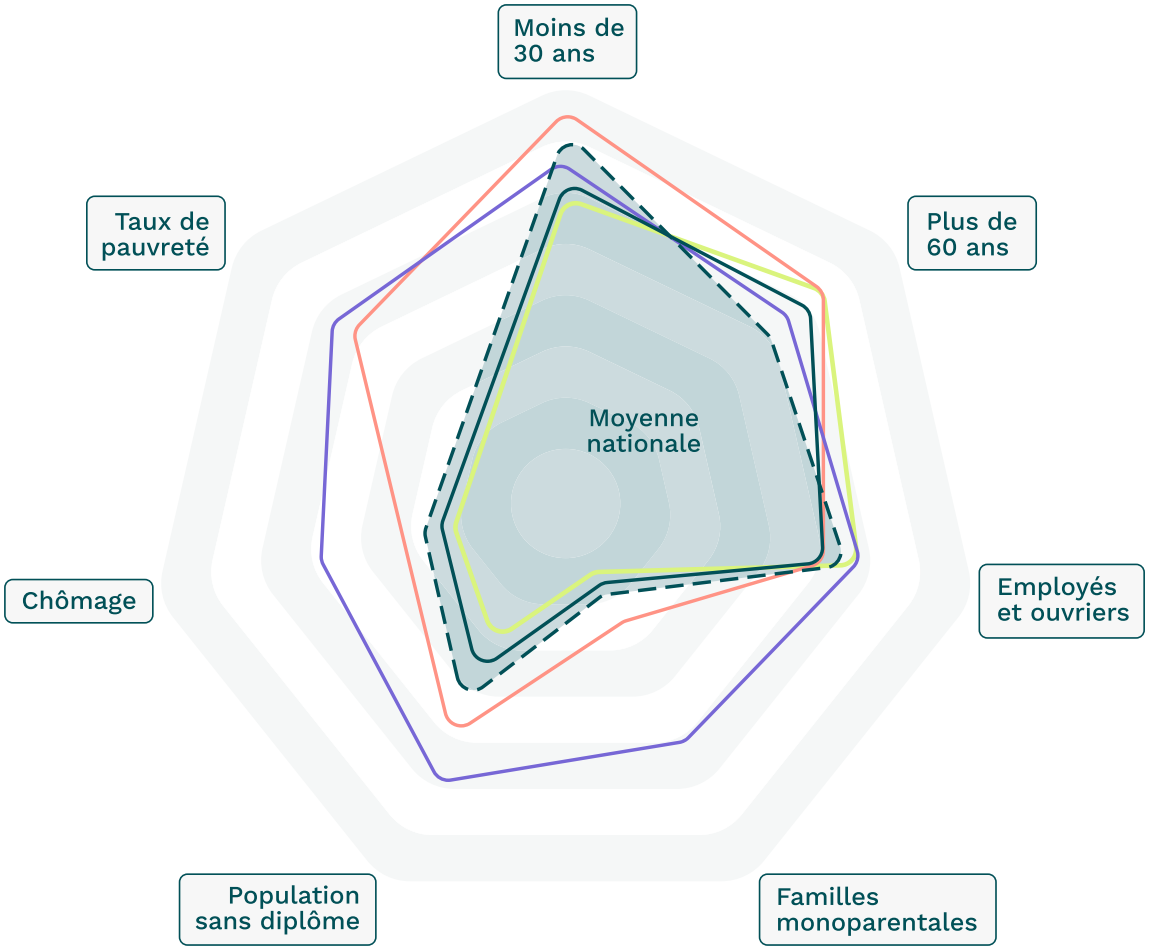


10,1%	11,1%	16,6%	7,9%	31%	33,2%	29,6%
Taux de chômage	Taux de pauvreté	Population non diplômée	Familles mono-parentales	Retraités	Population -30 ans	Population +60 ans

INT. PYRÉNÉES A.



10,5%	12,6%	15,7%	9%	28,6%	30,3%	31,5%
Taux de chômage	Taux de pauvreté	Population non diplômée	Familles mono-parentales	Retraités	Population -30 ans	Population +60 ans



- Pyrénées Atlantiques
- Communauté de Quimperlé et Roi Morvan
- Marseille
- Fort de France
- Moyennes nationale

Pour lire ce graphique, les points les plus éloignées du centre montrent les taux les plus élevés.

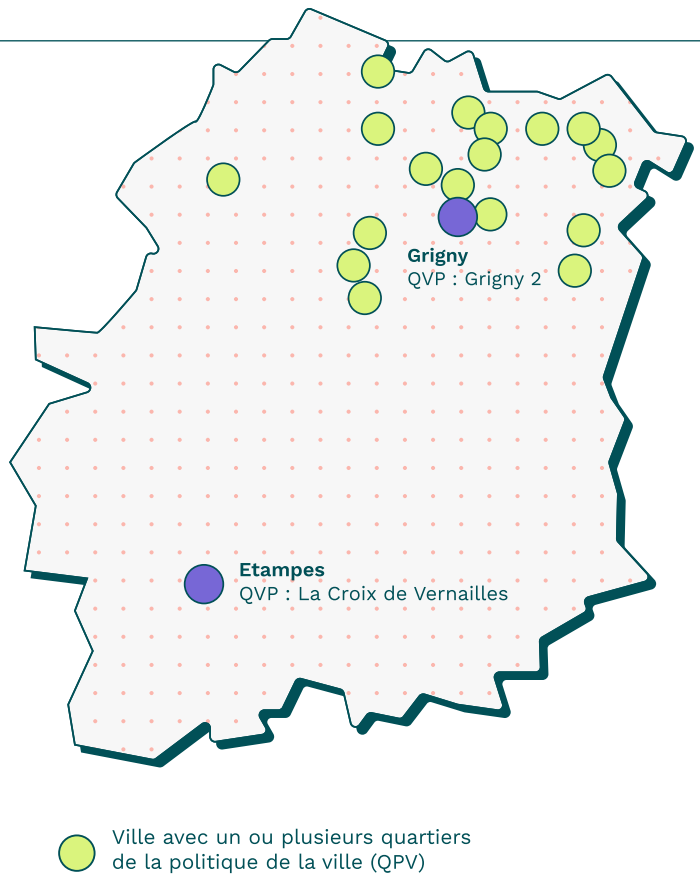
Les données réunies dans les graphiques ci-contre nous donnent une vision globale des problématiques socio-économiques et démographiques affectant chaque territoire, au-delà des enjeux de genre. La concentration des problématiques de précarité dans les zones urbaines (taux de chômage, taux de pauvreté, de familles monoparentales) est plus forte que dans les zones rurales considérées, où se dessinent des difficultés d'ordre démographique plus importantes expliquant en partie leur décrochage. Une analyse plus approfondie de chacun des territoires va nous permettre d'affiner ce constat.

B. QPV, ZRR : SIMILITUDES ET DISTINCTIONS

QPV, DES TERRITOIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES FRAGILES

L'ESSONNE

- Département d'Ile-de-France
- Un territoire de la grande couronne de Paris entre zones urbaines sensibles et territoires ruraux
- Une population en légère hausse avec une augmentation de la part des plus de 60 ans
- 12% des ménages sont des familles monoparentales ce qui représente 18,9% des familles dont 80,5% sont des femmes seules avec enfant(s)
- 47 quartiers de la politique de la ville, regroupant 13,9% des Essonniens
- Dans les QPV de Grigny 2 et de la Croix de Vernailles :
 - Taux de pauvreté de + de 48%
 - Taux de chômage de + de 27%
 - Plus de 22% des femmes ont un emploi précaire

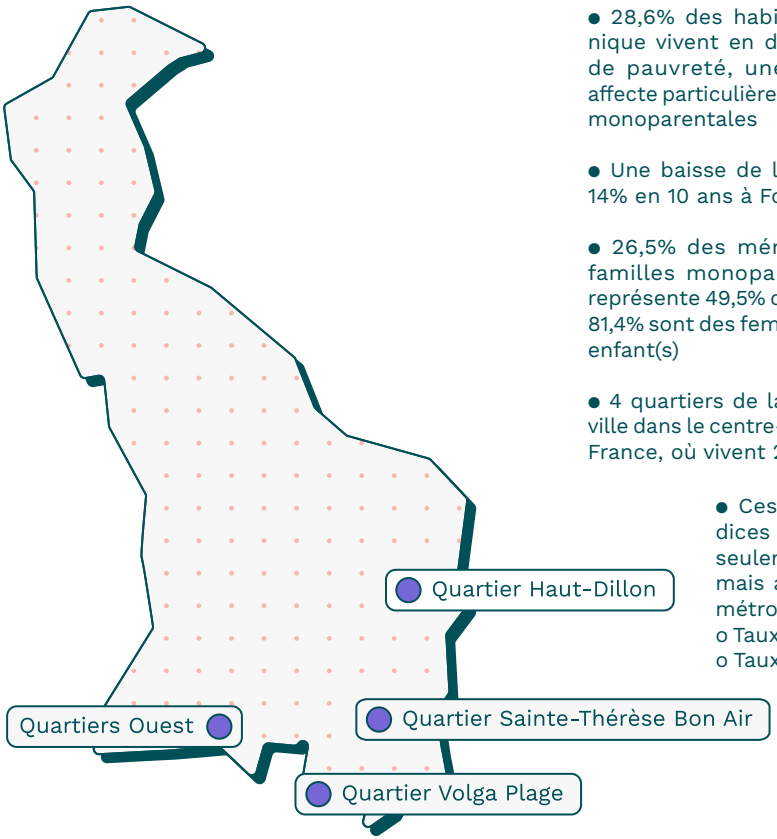


Département de l'Essonne et répartition des villes avec quartiers de la politique de la ville

Sources des chiffres[9]

FORT-DE-FRANCE

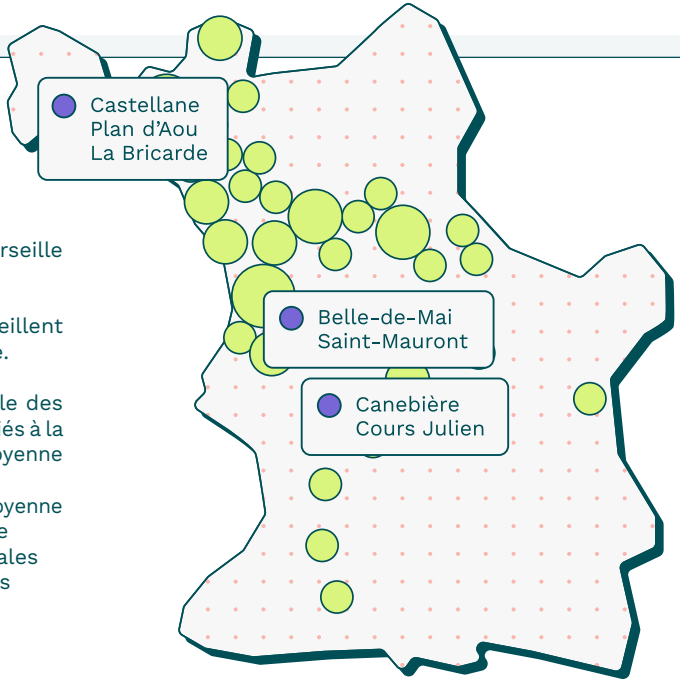
- Chef-lieu de la Martinique
- Territoire d'outre-mer
- 28,6% des habitants de Martinique vivent en dessous du seuil de pauvreté, une précarité qui affecte particulièrement les familles monoparentales
- Une baisse de la population de 14% en 10 ans à Fort-de-France
- 26,5% des ménages sont des familles monoparentales ce qui représente 49,5% des familles dont 81,4% sont des femmes seules avec enfant(s)
- 4 quartiers de la politique de la ville dans le centre-ville de Fort-de-France, où vivent 26% des foyalais
- Ces quartiers affichent des indices de précarité supérieurs, non seulement à la moyenne nationale, mais aussi à la moyenne des QPV métropolitains.
 - o Taux de chômage entre 35 et 40%
 - o Taux de pauvreté entre 37 et 49%



Ville de Fort-de-France et répartition des quartiers de la politique de la ville

MARSEILLE[10]

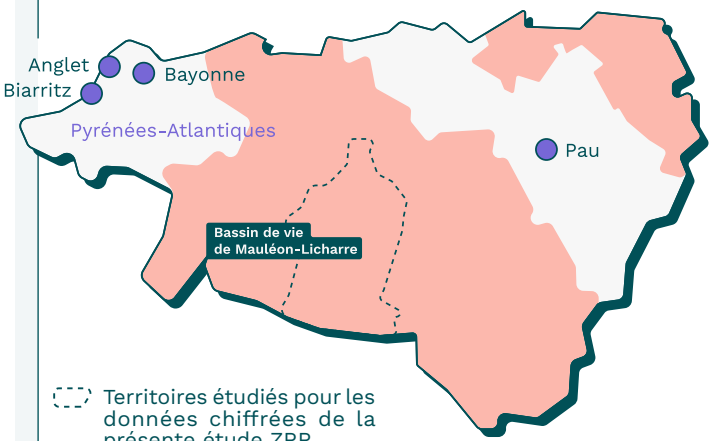
- Deuxième ville de France, Marseille est située en PACA
- Elle compte 39 QPV qui accueillent 30% de la population de la ville.
- Dans ces quartiers, l'ensemble des facteurs sociaux-économiques liés à la précarité excède largement la moyenne de la cité phocéenne :
 - o 47,2% de taux de pauvreté en moyenne
 - o 24% de chômage en moyenne
 - o 29% de familles monoparentales
 - o 77% d'habitants non diplômés



Ville de Marseille et répartition des principaux quartiers de la politique de la Ville

ZRR, UNE PRÉCARITÉ À PLUSIEURS VISAGES

INTÉRIEUR PYRÉNÉES ATLANTIQUES

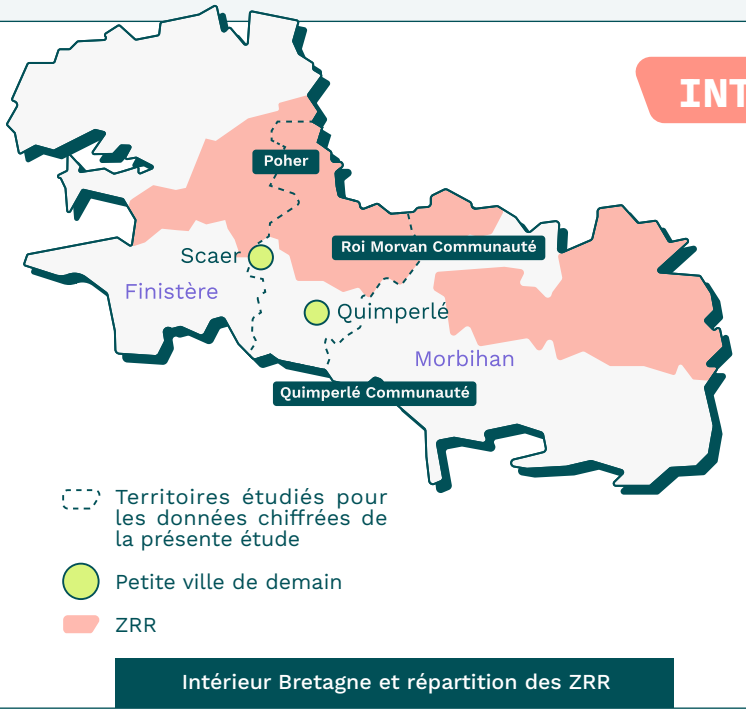


Territoires étudiés pour les données chiffrées de la présente étude ZRR

Sources des chiffres[9]

- 332 communes des Pyrénées-Atlantiques sur 546 sont classées en zones rurales à revitaliser, dont 113 en zone montagne.
- 20 communes du territoire vont par ailleurs bénéficier du programme « Petites Villes de demain »[12].
- Baisse de la population en Intérieur Pyrénées-Atlantiques avec un fort vieillissement de la population.
 - o Le cas du bassin de Mauléon-Licharre (chef-lieu de la Soule) est à ce titre particulièrement significatif. Sa population a non seulement baissé de 4% entre 2009 et 2020, mais a également vieilli, à tel point que 38,3% des habitants avaient plus de 65 ans en 2020.
- Un territoire moins investi par les pouvoirs publics que le BAB (Bayonne / Anglet / Biarritz) et l'agglomération de Pau
- Marginalisation des populations les plus précaires vers l'intérieur des Pyrénées-Atlantiques

Département des Pyrénées-Atlantiques et répartition des ZRR



Intérieur Bretagne et répartition des ZRR

INTÉRIEUR BRETAGNE

- Toutes les communes de Roi Morvan et Poher Communautés sont de leur côté classées en ZRR
- 2 communes de Quimperlé Communauté vont bénéficier du programme « Petites Villes de demain » : Scaër et Quimperlé.
- 35 % des habitants avaient-ils plus de 60 ans en 2020 .
- Les mutations en cours dans le territoire sont saluées par les personnes interrogées. Cer-taines communes sont toutefois considérées comme « sinistrées » par de nombreux inter-locuteurs. Commerces et services fermés en pleine journée, rues désertes, et vieillisse-ment de la population font l'objet d'un constat partagé.

SYNTHÈSE

L'analyse des données réunies confirme que les QPV étudiés concentrent les principaux facteurs de précarité à des seuils élevés. De leur côté, les ZRR se fragilisent de plus en plus sous l'effet du vieillissement de la population - et corrélativement par une chute de la population active -, de la baisse de l'emploi et d'un isolement croissant renforcé par leur exclusion des grands projets de développement des collectivités territoriales.

Ce sentiment d'abandon, largement exprimé par les personnes interrogées, rencontre un écho à l'échelle nationale. Ainsi apparaît-il que 71% des personnes vivant dans des communes rurales à habitat très dispersé ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics[16]. Une impression entérinée en 2019 par la Cour des Comptes[17], dans une enquête sur l'accès aux services publics dans les territoires ruraux.

Pour les experts, « la faible densité des territoires ruraux, accentuée par le déclin démographique a entraîné une rétractation des services offerts à la population ». L'ANCT[18] considère de son côté que 96% des communes rurales à habitat très dispersé ne possèdent pas un niveau de services et d'équipements suffisant pour couvrir les besoins quotidiens de ses habitants.

PARTIE 2



Maïmonatou Mar - ©Les Griots

ENTREPRENEURIAT DES FEMMES EN TERRITOIRES FRAGILES : DES FREINS MULTIPLES

LA PLACE DES FEMMES DANS L'EMPLOI[19]

Aujourd'hui encore, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail persistent. Une loi d'airain, symbolisée à l'échelle nationale par les inégalités salariales, que l'on retrouve dans des proportions diverses dans les territoires étudiés (de 8,2% à Fort-de-France, à 18% dans l'intérieur des Pyrénées-Atlantiques).

Sans surprise, ce décalage s'observe dans les principales composantes de l'inégalité femme-homme face au travail que sont l'inactivité et le sous-emploi. Deux phénomènes qui s'accentuent dans les territoires fragiles.

Dans les QPV étudiés, les femmes sont ainsi plus qu'ailleurs victimes du chômage et de l'inactivité. À Fort-de-France, 42% des habitantes des QPV sont sans emploi (contre 38% pour leurs homologues masculins). Un phénomène qui atteint jusqu'à 63% des habitantes des quartiers précarisés de Marseille.

Notons que l'inactivité accuse des disparités moins grandes entre les femmes et les hommes dans les zones rurales considérées. Dans l'intérieur des Pyrénées, une longue progression a permis au taux d'activité des femmes (65%) de se rapprocher de celui des hommes (69%). Des taux identiques à ceux observés dans l'Intérieur de la Bretagne.

Le sous-emploi frappe en revanche davantage les femmes que les hommes dans tous les territoires étudiés. Les Martiniquaises sont ainsi 12% à y être confrontées, soit deux fois plus que les hommes. A Marseille, ce sont 70% des femmes qui occupent des emplois à temps partiel, contre 30% des hommes. Même constat, enfin, dans l'Intérieur Bretagne et à l'intérieur des Pyrénées-Atlantiques, où respectivement 30% et 26,6% des femmes ont recours aux contrats précaires et au temps partiel (contre 6% et 8% chez les hommes).

Monoparentalité, gestion familiale, mobilité constituent quelques-uns des principaux obstacles à l'épanouissement des femmes dans le milieu du travail. Un constat qui ne se dément pas lorsque l'on s'intéresse aux freins qui les entravent dans l'entrepreneuriat.

LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES

Les femmes restent largement minoritaires dans le monde de l'entrepreneuriat. Alors même que 69% des Françaises considèrent que « la création d'entreprise constitue une voie professionnelle plus épanouissante que le salariat »[20] un peu moins d'un tiers (33,1%) des entreprises en France a ainsi été créé par des femmes en 2024[21].

Si la moindre proportion de femmes dans les cursus d'écoles d'ingénieurs et de gestion d'entreprise, ainsi que la persistance de secteurs d'activité « genrés », sont régulièrement cités[22], cet état de fait repose aussi en grande partie sur d'autres freins périphériques. Trois d'entre eux, dont l'impact est particulièrement fort dans les QPV et les ZRR, méritent que l'on s'y attarde, et expliquent pourquoi le fait d'entreprendre peut s'apparenter à « tenter l'ascension de l'Everest par sa face Nord » :

- La mobilité
- L'isolement
- La gestion administrative, face cachée de l'entrepreneuriat

Notons que ces freins, à la fois transversaux et récurrents, ont été évoqués lors de chaque entretien mené dans le cadre de notre étude, de manière directe ou indirecte.

LA MOBILITÉ

Si les QPV de **Fort-de-France**, localisés en centre-ville, sont relativement bien dotés en transports publics, se déplacer dans le reste de l'île est beaucoup plus délicat. Le manque de lignes de bus et de liaisons maritimes rend en effet l'utilisation de la voiture incontournable.

Dans les quartiers Nord de **Marseille**, le nombre insuffisant de voitures individuelles et les lacunes des transports en commun favorisent l'enclavement et l'inertie des habitants[23].

Notons que la carence phocéenne de moyens de transports publics est extensible au reste du département des Bouches-du-Rhône. Une pénurie qui n'est pas sans conséquence sur la vie des entrepreneuses, souvent contraintes d'accepter de longs déplacements en voiture.

En Essonne, le nord du territoire est accessible via les RER B, C et D. Un mode de transport en commun vital pour les habitants du département travaillant à Paris ou dans ses environs, qui n'est malheureusement pas exempt de dysfonctionnements. Le RER D, notamment, connaît des retards ou des interruptions de service fréquents.

En dehors du RER, le réseau de transports en commun de l'Essonne est moins développé que celui de Paris. La fréquence de passage des bus y est moindre, ce qui entrave les déplacements des habitants des zones les moins densément peuplées du département.

Dans l'**intérieur des Pyrénées-Atlantiques** et dans l'**intérieur de la Bretagne**, la faiblesse du réseau de transports en commun est également patente. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la voiture s'impose.

Problème majeur identifié par toutes nos interlocutrices, la mobilité génère de grandes difficultés d'insertion pour les personnes les plus précaires. Une problématique d'autant plus prégnante qu'avec la hausse des prix de l'immobilier, les habitants sont contraints de vivre dans des zones de plus en plus excentrées. Ce phénomène conjoncturel en rencontre un autre : celui de la hausse du coût de l'essence et du prix des véhicules individuels.

Résultat : l'isolement des entrepreneuses (*voir par ailleurs*) peut s'en trouver accentué, tout comme leurs difficultés de recrutement.

L'ISOLEMENT

Cette problématique de l'isolement est prégnante dans les territoires ruraux, et particulièrement dans les ZRR. Comme nous l'avons précédemment évoqué, les habitants de ces territoires éprouvent un sentiment d'abandon et une insatisfaction croissante. Un constat accrédité par la recherche.

Les travaux de Chloé Devez[24] ont ainsi démontré comment les réformes successives de l'administration publique ont conduit à la fermeture de nombreux services publics dans les campagnes (tribunaux, maternités, trésoreries, bureaux de poste...) depuis la fin des années 1980. A telle enseigne qu'aujourd'hui, près de 96% des communes rurales à habitat très dispersé ne possèdent pas un niveau de services et d'équipements suffisant pour couvrir les besoins quotidiens de ses habitants.

Une mécanique du délitement à laquelle viennent s'ajouter des facteurs objectifs tout aussi délétères (marché de l'emploi local atone, vieillissement

et dépeuplement, fracture numérique[25]), et qui obère un peu plus les perspectives des entrepreneuses en milieu rural.

Si aucune donnée illustrant leur perception de l'avenir n'existe, les sondages d'opinion en milieu rural ne prêtent guère à l'optimisme. Environ 70% des habitants des territoires à habitat très dispersé projettent ainsi une dégradation de leurs conditions de vie personnelle au cours des cinq prochaines années, contre 47% des habitants des grands centres urbains[26].

LA GESTION ADMINISTRATIVE, FACE CACHÉE DE L'ENTREPRENEURIAT

La gestion administrative et financière d'une entreprise constitue l'une des principales difficultés à laquelle entrepreneurs et entrepreneuses doivent faire face. Bien souvent pourtant, les uns et les autres en sous-estiment l'impact. La plupart des entrepreneuses interrogées pour les besoins de notre étude reconnaissent d'ailleurs que la gestion de leur structure s'apparente à un défi permanent, dont elles n'avaient pas anticipé la dimension.

Plusieurs d'entre elles se sentent débordées par la démultiplication des rôles qui leur incombe, et l'obligation de tout mener de front (activité principale, tâches administratives, ressources humaines, prospection commerciale, financement...). Des difficultés qui débouchent souvent sur une forme de lassitude et un sentiment de solitude.

Les expériences d'accompagnement que nous avons menées corroborent le fort impact de ces problématiques sur la vie des entrepreneuses.
En 2021-2022, sur les 32 dirigeantes accompagnées par REC lors de son programme dédié à l'entrepreneuriat des femmes en Essonne, la moitié d'entre elles ont fait part de leurs difficultés en matière de gestion administrative ou financière lors du diagnostic de leur entreprise ou association.

Les témoignages recueillis nous ont permis de recouper les causes principales de ce problème :

- Un défaut de formation initiale dans les domaines de la gestion administrative, de la comptabilité et du droit.

- Une méconnaissance de leurs interlocuteurs potentiels (notamment au sein des pouvoirs publics)

- Le manque de temps à consacrer à des tâches administratives jugées chronophages

- Un manque de moyens leur permettant de solliciter des aides extérieures (comptables, avocats...)

- Le manque et la méconnaissance des outils de pilotage – administratifs et financiers - de leur activité (ce qui explique en partie pourquoi, selon un sondage réalisé par le réseau *Bouge ta Boîte*, 61% des entrepreneuses n'ont pas réalisé de business plan avant le lancement de leur projet).

Comme nous l'avons suggéré précédemment, les difficultés de gestion administrative et financière constituent une problématique commune à tous les dirigeants d'entreprise, indépendamment de leur genre. Il convient toutefois de souligner que le défi qu'elles représentent vient s'ajouter aux autres freins identifiés dans notre étude, rendant d'autant plus complexe leur parcours. Lequel, dans les territoires fragiles, souffre souvent au surplus d'un isolement à plusieurs facettes (géographique, numérique...).

Notons pour finir que le poids de la gestion d'entreprise freine considérablement le développement des entrepreneuses interrogées. Leur vision à moyen terme est par conséquent davantage guidée par un besoin de consolidation et de renforcement de l'existant, plutôt que par des enjeux de croissance.

LA QUESTION DE LA CHARGE MENTALE

La charge mentale n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie dans les territoires étudiés. Définie comme un «travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectif la satisfaction des besoins de chacun et la bonne marche de la résidence» par la chercheuse Nicole Brais (Université Laval, Québec), la charge mentale demeure un phénomène aussi mal compris que problématique, qui pèse majoritairement sur le destin professionnel des femmes.

Naturellement, les entrepreneuses n'y échappent pas. L'étude du réseau Empow'her[27] met ainsi en lumière le fait que 54,4% d'entre elles désignent la charge mentale comme une difficulté mettant en péril leur activité.

À ce titre, le confinement de mars 2020 consécutif à l'émergence de la crise de la Covid-19 est particulièrement éloquent. Une étude menée auprès de 500 entrepreneuses par le réseau *Bouge ta Boîte* a montré que deux tiers des dirigeantes confinées avec leurs enfants ne parvenaient à travailler que 4 heures par jour. Dans le même temps, leur activité s'était réduite de 80%, et leur chiffre d'affaires de 70%.

LES FREINS INTRINSÈQUES

Les freins intrinsèques sont les freins propres aux femmes qui entreprennent. Ils s'ajoutent aux freins périphériques présentés ci-dessus.

UN SENTIMENT D'ILLÉGITIMITÉ

Il n'est pas simple de devenir entrepreneuse et d'en assumer le statut dès le début du projet. Lors des entretiens que nous avons menés, la majorité de nos interlocutrices préféraient évoquer le « lancement d'un projet », ou le « développement d'une activité » pour identifier leur choix professionnel, sans se projeter en tant qu'entrepreneuse ou cheffe d'entreprise.

Cette difficulté à nommer la fonction de dirigeante puise en grande partie sa source dans le manque de confiance en soi ressenti par de nombreuses entrepreneuses, comme le pointait une étude européenne menée en 2018. Selon ses conclusions, 86% des entrepreneuses françaises citaient ce déficit comme un obstacle majeur[28].

Un sentiment d'illégitimité qui se transforme chez nombre d'entre elles en véritable « syndrome de l'impostrice ». Théorisé dans les années 1970 par les psychologues américaines Pauline Rose Clance et Suzanne Ament Imes, ce syndrome affecte 20% des entrepreneurs. Un taux qui monte à 66% chez les femmes[29].

LA GESTION FAMILIALE[30]

En matière de gestion familiale, les enjeux diffèrent sensiblement d'un territoire à un autre, et une relative dichotomie s'esquisse entre QPV et ZRR.

En **Martinique**, la monoparentalité est un frein majeur à la construction d'une vie professionnelle qui affecte majoritairement les femmes. Quelques 90 % des familles monoparentales sont en effet constituées de femmes seules. Par conséquent, celles-ci se trouvent mécaniquement éloignées
du marché du travail. Le fait que l'un des principaux réseaux d'accompagnement de femmes entrepreneuses soit réservé aux mères de famille ne doit d'ailleurs rien au hasard.

À **Marseille**, les places en crèche sont peu nombreuses et les listes d'attentes très longues, offrant peu de solutions de garde aux mères. Une situation qui s'aggrave dans les quartiers sensibles. Ceux-ci sont en effet les plus touchés par le manque de solutions de garde : le taux de couverture moyen dans les quartiers Nord est de 33 places pour 100 enfants, bien en dessous de la moyenne nationale, située à 59,8. Il descend même à 24 pour 100 dans le 3e arrondissement, commune la plus pauvre d'Europe.

> Étant maman solo, j'ai dû faire une introspection et penser à ce que je voulais vraiment faire. Cela m'a conduit à mener une véritable réflexion sur tous les pans de ma vie et à opérer un tri.

Bella Dialla

Fondatrice de l'entreprise
Le Courage d'être soi et Directrice de
l'association Amour du Din à Morsang-sur-Orge

En matière de garde d'enfants, l'intérieur des Pyrénées-Atlantiques fait l'objet d'une prise en charge contrastée. Les zones les plus proches des montagnes possèdent ainsi une couverture d'accueil des enfants de moins de 3 ans beaucoup moins forte que sur la côte.

Les territoires de Quimperlé et de Roi Morvan Communauté, dans l'intérieur de la Bretagne, disposent quant à eux d'une bonne couverture d'accueil des enfants de moins de 3 ans (Roi Morvan étant mieux dotée). Néanmoins, dans ces territoires, la garde d'enfants demande une certaine organisation aux familles, souvent contraintes de se déplacer d'un village à un autre pour assurer leur prise en charge. Une obligation qui incombe davantage aux femmes qu'aux hommes.

LE SEXISME INTÉGRÉ ET LES PRÉJUGÉS

Encore très présente dans l'ensemble de la société française[31], cette problématique affecte tous les territoires étudiés, sans distinction.

Pourtant, au départ, dans le discours des entrepreneuses interrogées, le sexisme n'apparaît pas immédiatement comme un obstacle majeur. Exception faite d'une entrepreneuse rencontrée en Martinique (qui a beaucoup souffert du système patriarcal sous l'égide duquel elle a grandi et entrepris), les dirigeantes citaient davantage la jeunesse, la méconnaissance du milieu ou encore leurs origines, comme principales difficultés à surmonter.

Le fait de percevoir leur genre comme un frein s'est dessiné au fur et à mesure des questions posées. Certaines ont alors souligné la difficulté pour les femmes d'entreprendre dans des secteurs considérés comme « masculins » (à l'image du bâtiment), dans lesquels se déploie un sexisme ordinaire.

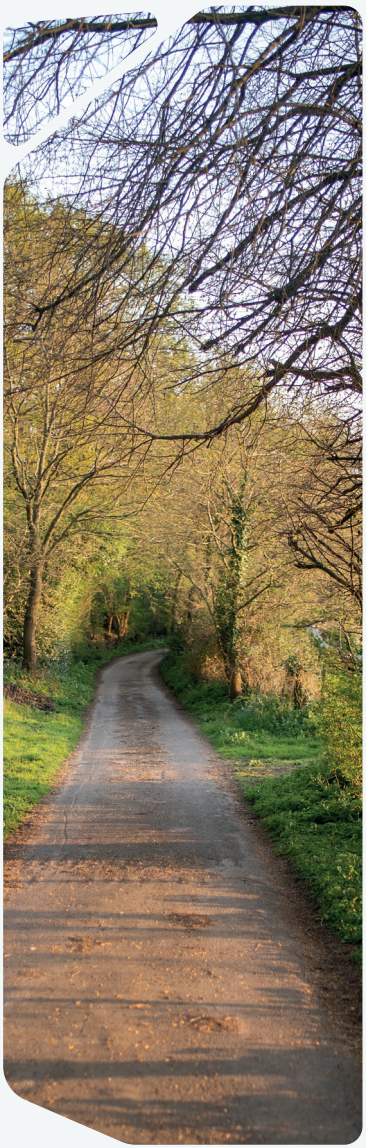
Un phénomène si banal que nos interlocutrices ont souvent fini par intégrer ses manifestations sans en mesurer l'impact négatif. Pourtant, les remarques qu'elles subissent – à l'image du fameux « Il est où le patron ? » - remettent régulièrement en question leur statut de dirigeante ou leur autorité auprès de leurs équipes, notamment masculines.

Certaines entrepreneuses évoquent d'ailleurs leur difficulté à interagir avec leurs salariés masculins, qui peuvent avoir tendance à réfuter leur vision, à remettre en question leurs décisions voire leur autorité. Obtenir une forme de reconnaissance légitime exige donc de leur part des efforts supplémentaires. Un travail « invisible » dont elles n'ont pas forcément conscience, mais qui peut ralentir le développement de leur entreprise.

Les témoignages concordent également sur la récurrence des difficultés à entrer en contact avec les dirigeants et les responsables masculins, qu'ils évoluent dans le secteur privé ou dans le domaine public.

Ajoutons enfin que la violence n'est pas absente du milieu de l'entrepreneuriat. Plus de 42,5% des entrepreneuses interrogées pour les besoins de l'étude menée par le réseau Empow'her (cf. section consacrée à la « charge mentale ») ont ainsi déclaré avoir subi des violences dues à leur activité entrepreneuriale.

Secteurs « genrés », remise en question de leurs compétences, autorité contestée constituent les sous-produits récurrents d'un sexisme profondément enraciné dans le monde du travail. Lequel a pour conséquence d'affecter la confiance en soi des entrepreneuses et de fragiliser leur capacité à assumer leur position de dirigeante.



Aurélie portrait d'entrepreneuse

En avril 2022, Aurélie, une toute jeune entrepreneuse, a ouvert son salon de thé/chocolaterie dans une petite ville de 2 000 habitants des Pyrénées-Atlantiques, classée ZRR et petite ville de demain. Rien ne l'y destinait a priori, puisqu'Aurélie a d'abord effectué des études en arts appliqués, avant de commencer sa vie professionnelle en enchaînant les métiers alimentaires.

Peu épanouie, la jeune femme ne tarde pas à entamer une reconversion et se forme en pâtisserie. Elle obtient des stages auprès de grands pâtissiers dans un relais château, un univers qu'elle décrit comme très masculin, où règne une discipline militaire. La pression, les remarques humiliantes - parfois sexistes -, les horaires de nuit vont finalement avoir raison de sa nouvelle vocation, et la contraindre à reprendre un travail alimentaire, tout en proposant des cours d'art.

Trouver un emploi de chocolatière est très compliqué, mais elle finit par l'obtenir. Le manque de reconnaissance, une vie de famille compliquée par les horaires décalés et l'envie de faire quelque chose pour soi, chez elle - Aurélie est profondément attachée à son territoire – vont finalement se conjuguer pour la pousser à monter son propre projet.

Accompagnée par la Chambre des métiers, Aurélie a tout de même mis huit mois à le lancer, notamment en raison des nombreux obstacles administratifs qui se se sont dressés devant elle. Elle ouvre finalement sa chocolaterie/salon de thé en pleines Pâques. Le succès est au rendez-vous, au prix de sacrifices personnels pour assurer la production, le conditionnement et la vente. Se sentant débordée par les nombreux rôles qui lui incombent, Aurélie souhaite aujourd'hui recruter du personnel pour la soutenir, et songe à passer par un dispositif d'insertion.

Comme elle, plusieurs entrepreneuses se sont lancées dans sa ville après la première vague de Covid-19, toutes portées par l'envie de travailler à leur compte. La solidarité dont elles ont fait preuve et le réseau spontané qui en a résulté leur a permis de valoriser mutuellement leurs services et leurs produits. Une émulation collective et territoriale qu'Aurélie souhaite désormais promouvoir à travers un réseau formel susceptible d'inspirer et soutenir de futures entrepreneuses.

UNE GESTION PRUDENTE

De manière générale, les études tendent à prouver que les entrepreneuses éprouvent une plus grande aversion pour le risque que leurs homologues masculins[32]. De fait, 26 % d'entre elles expriment leur peur de l'échec, contre 21 % des hommes. Leur crainte d'une perte de revenu est également plus élevée (22% contre 17%), tout comme celle de leur équilibre familial (14% contre 9%).

Plus significatif encore, 40 % des femmes qui entreprennent redoutent la faillite de leur entreprise et le surendettement[33] - une crainte qui trouve en partie son origine dans la plus grande préoccupation qu'elles portent aux conséquences de l'endettement sur le budget du ménage. Cette aversion au risque financier, plus prononcée chez les femmes que chez les hommes, explique pourquoi les entrepreneuses recourent davantage à leurs fonds propres ou à des apports familiaux ou amicaux pour lancer leur activité. Seules 53% d'entre elles se financent lors de son lancement, et lorsque c'est le cas, 75% font appel à du financement personnel[34]. Dans les QPV, les femmes démarrent leur activité avec un investissement inférieur à 2 000 euros[35].

Soulignons d'ailleurs que lorsqu'elles sautent le pas du financement bancaire, les entrepreneuses demandent des prêts en moyenne moins élevés que ceux des hommes : seulement 5% d'entre elles ont demandé un financement supérieur à 160.000 euros pour leur projet, contre 10% chez les hommes. Cela est notamment lié à « la nature même du projet, car les femmes choisissent moins la catégorie juridique de « société » qui mobilise plus de capitaux que l'entreprise individuelle », analyse Magali Charbonneau[36], directrice de cabinet du préfet de la région Ile-de-France et de Paris.

Cette prudence dans le rapport à l'argent constitue un frein culturel qui n'est pas sans conséquence. D'une part, le sous-financement chronique qui en découle entraîne des différences d'ampleur entre les projets portés par les femmes et les hommes, et accroît les inégalités de leurs revenus respectifs. D'autre part, il fait peser une lourde hypothèque sur la pérennité des structures des entrepreneuses. La sous-évaluation des besoins financiers - notamment en matière de fonds de roulement - de l'entreprise constitue en effet un facteur majeur de fragilité durable. Rien d'étonnant, dans ces circonstances, à constater que le manque de liquidité demeure la première cause de faillite pendant les trois premières années d'existence des entreprises.

LE CHALLENGE DU FINANCEMENT[37]

Invoquer la peur de l'endettement pour justifier les difficultés de financement rencontrées par les entrepreneuses ne suffit toutefois pas à expliquer l'ampleur du phénomène. La persistance de stéréotypes de genres dans le secteur du financement y contribue également. Pour Magali Charbonneau[38] ceux-ci expliquent d'ailleurs pourquoi les décideurs du secteur sont souvent « moins enclin à faire confiance à une femme ».

Corrélativement, la surreprésentation masculine dans le domaine du financement accroît les difficultés des entrepreneuses. A titre d'exemple, environ 85% des décideurs des fonds d'investissement sont des hommes. L'entre-soi consistant pour les membres d'un groupe à favoriser les membres de leur

groupe d'appartenance, on remarque que ces derniers ont naturellement tendance à « financer ce qui leur ressemble ».

Le phénomène ne suffit évidemment pas à expliquer le sous-financement chronique des entreprises dirigées par des femmes. Mais il n'est sans doute pas étranger au fait que les femmes soient 4,3 fois moins bien financées que les hommes dans la création de leur entreprise[39].

Notons pour finir que les stéréotypes de genre se nichent jusque dans les questions posées aux hommes et aux femmes. Une étude parue en 2018[40] a ainsi mis en évidence que les investisseurs ne posent pas les mêmes questions aux femmes et aux hommes fondateurs lors d'une réunion. Les questions de promotion et de développement incombent majoritairement aux hommes, quand celles relatives à la prévention sont davantage dévolues aux femmes. Résultat : les hommes entrepreneurs sont davantage mis en valeur, et obtiennent plus de financements.



Élodie portrait d'entrepreneuse

Élodie a longtemps travaillé dans la communication. Se sentant à l'étroit dans ce secteur, dont elle a pourtant exploré de nombreuses facettes (de l'univers des start-up à celui de l'événementiel culturel), cette Marseillaise d'origine a décidé il y a près de dix ans de s'engager dans un projet de solidarité plus locale dans sa ville natale.

Sa rencontre avec la fondatrice d'une association nationale culturelle et d'éducation populaire va être décisive. Elle va en effet lui faire confiance pour monter un premier lieu d'accueil dans la cité phocéenne. Pendant près de huit ans, Élodie va mettre toute son énergie au service du développement de l'association, qui mêle solutions de garde pour les plus précaires et l'accompagnement d'enfants, afin de viser l'égalité des chances. Résultat : sept lieux ouverts dans le département, et la création d'un organisme de formation.

Pourtant, en dépit de ses efforts, Elodie peine à trouver un modèle économique pérenne. Et pour cause : alors que l'association nationale s'appuie principalement sur le soutien de pouvoirs publics pour implanter ses activités, la mairie de Marseille ne se saisit pas du sujet. Tout comme les entreprises locales, qui ne soutiennent pas financièrement le projet. Un contexte qui a contraint Elodie à se tourner vers les financeurs nationaux et la vente de prestations.

Si les obstacles suivants ne sont pas tous spécifiques aux entrepreneuses évoluant dans les QPV ou les ZRR, ils n'en demeurent pas moins présents de manière si prégnante dans la sphère de l'entrepreneuriat des femmes qu'il semble opportun de les intégrer à la présente étude.

LE MANQUE DE RÔLES-MODÈLES

Aujourd'hui encore, le monde de l'entrepreneuriat demeure intimement lié à des représentations masculines. Les grands capitaines d'industrie ou les entrepreneurs demeurent les figures les plus valorisées dans l'imaginaire entrepreneurial. À contrario, les rôles-modèles d'entrepreneuses de proximité (sociale ou territoriale) sont trop peu nombreux, trop peu visibles et trop peu médiatisés. Une carence qui nuit à l'inspiration et à la capacité de projection des femmes entrepreneuses à proximité.

L'étude intitulée « Tour de France de l'entrepreneuriat féminin », menée fin 2019 par le Lab' « Bouge ta boîte » et la chaire « Femmes et renouveau économique » de l'école de management de Grenoble en fournit une illustration éloquente. Selon ses conclusions, seules 45,55% des femmes entrepreneuses interrogées étaient en mesure de citer un exemple de femme entrepreneuse inspirante.

Soulignons que celles-ci étaient pourtant sensibilisées et informées, puisqu'elles participaient aux manifestations organisées dans le cadre du tour de France de l'entrepreneuriat féminin. Même si les données ne permettent pas de le confirmer, cette proportion est probablement bien moindre dans le reste de la population.

« J'ai une apprentie qui est là parce qu'elle m'avait vue dans une vidéo et un ingénieur qui va faire un stage pour découvrir la couverture après avoir lu des articles sur moi. Donc je me dis que les interviews ou articles, ça fonctionne aussi et que j'inspire quelques personnes. »



Maéva Parent

Dirigeante de Maéva Parent Couverture à Scaër.

L'absence de rôles-modèles est particulièrement patente dans le milieu rural[41]. L'enquête « Jeunes des villes, jeunes des champs » révèle ainsi que si 42% des jeunes des villes ont des modèles qui les inspirent dans leurs choix de formation ou de carrière, seulement 28% de leurs homologues des territoires ruraux déclarent en avoir. Une carence qui s'accroît lorsqu'il est question des rôles-modèles féminins. Or, comme l'a souligné la fondatrice de l'association Chemins d'Avenirs, Salomé Berlioux, « les jeunes femmes ont très souvent besoin de ces « rôles-modèles » pour s'autoriser à s'émanciper, à être ambitieuses et mobiles », d'autant plus que celles-ci doivent « faire face à un triple déterminisme : géographique, social et de genre ».

Par conséquent, les jeunes femmes doivent avoir accès à une information la plus ouverte possible et être encouragées à ne pas se limiter et s'autocensurer dans leur réflexion et leurs choix en matière d'orientation scolaire et professionnelle. La mise en lumière de femmes aux parcours inspirants, et l'accompagnement de ces dernières dans leur posture de dirigeante, présentent de fait un intérêt très fort pour guider les jeunes filles dans leur orientation et leur ambition professionnelle.

DES SECTEURS ÉCONOMIQUES TOUJOURS GENRÉS

L'AGRICULTURE, MIROIR DES INÉGALITÉS

Aujourd'hui encore, certains secteurs de l'économie demeurent majoritairement investis par des hommes. Emblématique, le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) comptait ainsi pour moins de 2,4% des créations d'entreprises féminines en 2018 selon l'Insee, suivi de près par celui des transports et de l'entreposage (6,2%).

Pourtant moins sujet à l'invisibilisation des femmes – du moins a priori –, le secteur agricole n'en demeure pas moins profondément inégalitaire. Une situation mise en lumière de manière éclatante par un rapport (Agriculture : les inégalités sont dans le pré), publié par Oxfam France à l'occasion du Salon de l'Agriculture de Paris en 2023.

Selon ses conclusions, la rémunération des agricultrices est inférieure de 29% à celle des agriculteurs, et leur retraite est en moyenne de seulement 570€ mensuels, contre 840€ pour les hommes. Leur statut est à l'avenant : environ 132 200 femmes d'exploitants n'ont ainsi pas de statut qui permette de visibiliser leur action directe ou indirecte sur l'exploitation, en dépit du rôle fondamental qu'elles y jouent (soit environ 20% de l'ensemble des femmes

travaillant dans le secteur agricole).

Quant aux stéréotypes sexistes, ils s'avèrent tenaces, et la charge domestique supérieure qu'ils induisent renforce ces logiques inégalitaires. Par exemple, 66% des agricultrices bio déclarent prendre en charge la totalité des tâches domestiques.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, UN SECTEUR FERMÉ

S'il est bien un domaine dans lequel les femmes entrepreneuses sont sous-représentées, c'est bien celui des nouvelles technologies. Qu'il s'agisse du nombre d'entreprises ou de la part des financements obtenus via des levées de fonds, les chiffres sont aussi médiocres qu'éloquents.

Le collectif Sista a élaboré un baromètre en partenariat avec le Boston Consulting Group sur un panel de plus de 15 000 startups françaises, anglaises et allemandes, principalement issues du secteur de la tech et recouvrant des domaines variés (informatique, santé, finance, médias, et marketing).

Selon ce baromètre, seules 5,4% des startups françaises créées depuis 2008 l'ont été par une équipe féminine, et 10% par une équipe mixte. La progression sur dix ans est anecdotique : la part des femmes dans les équipes fondatrices de startups est passée de 4% à 6% entre 2008 et 2018.

Le baromètre Sista/BCG pointe par ailleurs qu'en 2021, les équipes fondatrices des jeunes pousses françaises étaient à 76 % exclusivement masculines, quand 8 % étaient strictement féminines et 16 % mixtes. Si la situation s'est légèrement améliorée ces deux dernières années, le compte n'y est toujours pas.

Toujours selon cette étude, les dirigeants masculins sont beaucoup plus rétifs que leurs homologues féminines à l'idée de privilégier une équipe mixte. Ils ne sont en effet que 14% à le faire, là où les fondatrices sont 75% à choisir ce type de composition.

Les barrières à l'entrée du financement des entreprises des femmes sont tout aussi spectaculaires. Elles ne représentent ainsi que 2% des fonds levés par les startups françaises fondées depuis 2008. En 2020, 84% des levées de fonds concernaient des équipes de dirigeants 100% masculines, alors que seulement 3% des équipes 100% féminines ont été financées.
Les montants levés révèlent également de profondes disparités. En comparant les investissements et le chiffre d'affaires de 350 entreprises en fonction du genre de leurs dirigeants, le Boston Consulting Group a ainsi mis en lumière que les startups dirigées par des hommes levaient en moyenne 224% de plus

que celles dirigées par des femmes.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à constater que les équipes fondatrices féminines ne comptent que pour 2% des levées de fonds situées entre 15 et 50 millions d'euros... et disparaissent ensuite des levées de fonds supérieures à 100 millions d'euros.

La France n'échappe pas à la tendance esquissée par ces données générales : les équipes féminines de startups ont 30% de chances en moins de lever des fonds par rapport aux équipes masculines. Les femmes fondatrices et co-fondatrices de startups ne récoltent enfin que 5% des fonds alloués chaque année aux jeunes entreprises innovantes par les fonds de capital-risque français.

Il y a très peu de femmes dans la tech. On est moins de 5 % à entreprendre dans la tech. C'est un secteur qui est majoritairement masculin partout dans le monde. Le seul pays dans lequel cette situation est inversée, où les femmes sont davantage présentes, c'est en Malaisie. Mais dans de nombreux pays tels que la France, on a genré beaucoup de métiers, on a rendu certaines filières très élitistes. Et les hommes se sont emparés de ces secteurs.

Il faut davantage attirer les femmes dans ces filières, les valoriser, les promouvoir, créer des *safe spaces* dans lesquels elles peuvent évoluer. Et c'est aussi le travail des hommes. Aujourd'hui, il y a quelques femmes qui essaient d'attirer d'autres femmes, peu d'hommes le font. Si j'avais un message à faire passer aux hommes, ce serait de leur dire que c'est aussi leur responsabilité d'attirer les femmes vers ces milieux : « pensez à éduquer vos filles, à les pousser à être ambitieuses et à prendre des risques, et pas seulement à vos garçons ». Il y a aussi un gros travail à faire de la part des institutions publiques, pour aller chercher des femmes, les valoriser, leur dire que la tech est aussi un domaine pour elles. Historiquement, c'était quand même nous les premières codeuses. Si vous ne connaissez pas l'histoire d'Ada Lovelace, je vous invite à la découvrir !

Aujourd'hui on définit l'entrepreneuriat comme un secteur dans lequel on peut créer une entreprise à impact, la gérer, etc. Mais pour moi, l'entrepreneuriat, c'est ce que font toutes les femmes au quotidien, c'est entreprendre à tous les niveaux, chez soi, dans la sphère publique, en entreprise, dans les écoles. Les femmes sont présentes partout, c'est simplement qu'on ne les voit pas. Entreprendre c'est vraiment résoudre, passer son temps à gérer des situations complexes. Pour moi les femmes sont les meilleures *problem solvers* et si j'avais un message à faire passer à toutes les femmes ce serait le suivant : vous êtes déjà entrepreneuse, ce secteur est parfait pour vous.



Souad Boutegrabet ©Puissance de Femmes Arnaud Mellah

Souad Boutegrabet

Fondatrice et dirigeante
de DesCodeuses

PARTIE 3



Emmanuelle Andrez
©Puissance de Femmes - Arnaud Mellah

LES FEMMES, LEVIER DE DYNAMISME LOCAL

LES RAISONS D'ENTREPRENDRE

DEVENIR SA PROPRE PATRONNE

Avec la recherche de flexibilité (voir par ailleurs), et comme l'illustrent plusieurs témoignages recueillis pour les besoins de notre étude, cette motivation fait consensus chez les hommes comme chez les femmes. La quête de liberté et d'autonomie constitue en effet le moteur principal du basculement dans l'entrepreneuriat.

> « Ce que j'aime le plus en tant qu'entrepreneuse, c'est la liberté décisionnelle et l'agilité que l'on peut avoir en étant dirigeante. Effectivement, les qualités qui ressortent de l'entrepreneuriat sont l'agilité, l'innovation et la capacité de pouvoir s'adapter aux clients et aux partenaires, dans mon cas. »

Sophiatou Ndiaye

Fondatrice de l'entreprise adaptée
Yumaincap à Villebon-sur-Yvette

Toutefois pour certaines femmes – notamment les cadres diplômées –, l'entrepreneuriat est perçu comme un moyen de briser le « plafond de verre » auquel elles étaient confrontées dans leur précédente organisation. Pour ces dernières, la création d'entreprise apparaît « comme un vecteur de changement de statut, l'opportunité de mieux valoriser leurs compétences acquises, et de contourner les discriminations dont elles sont victimes dans le cadre du salariat »[42].

LA RECHERCHE DE FLEXIBILITÉ

Pour de nombreuses entrepreneuses, l'équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelle est essentiel. L'entrepreneuriat devient alors un moyen de poursuivre une carrière tout en assumant ses impératifs familiaux, grâce à la flexibilité qu'il autorise en matière d'horaires et de lieu de travail. Les deux environnements, familial et professionnel, s'imbriquent et se façonnent réciproquement (JANSSEN, 2016). Parvenir à concilier les deux constitue d'ailleurs une réussite en soi pour beaucoup de femmes, contrairement aux hommes qui placent davantage la réussite sur le plan financier et économique (ANDRIA, GABARRET, 2017).

Notons toutefois que si l'entrepreneuriat peut apparaître comme un moyen de parvenir à une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie de famille, il peut aussi la compromettre. La forte charge de travail inhérente à son exercice peut en effet entrer en conflit avec la gestion de la vie familiale (Shelton, 2006). Les femmes semblent d'ailleurs choisir de quitter l'entrepreneuriat pour raison familiale plus fréquemment que les hommes (Justo et al., 2015)[43].

> En tant qu'entrepreneuse, la liberté est une valeur très importante pour moi. Elle vient sous différentes formes, comme pouvoir organiser mon temps et mes tâches en fonction de mes priorités ou encore choisir les personnes avec lesquelles je travaille. Cette autonomie me permet d'exprimer ma créativité de manière complètement libre et de prendre des initiatives, c'est une liberté, d'action et de choix, très différente de la vie salariée.
>
> **Aissata Anne**
>
> Dirigeante de l'association
> Générations Solidaires à Mantes-la-Jolie

ENTREPRENDRE PAR NÉCESSITÉ

Loin de l'image idéalisée qui l'escorte parfois, l'entrepreneuriat n'apparaît pas comme un choix pour un certain nombre de femmes mais comme une nécessité. En France, la part d'entrepreneuses «par nécessité» – quoique minoritaire – s'établirait ainsi à 23,9%[44].

Ce type d'entrepreneuriat est particulièrement présent dans les territoires fragiles, où il est avant tout conçu comme un moyen d'assurer les besoins primaires du foyer (survie et sécurité) et de lutter contre la précarité et les discriminations à l'embauche. Il intervient alors en réaction à des situations incontournables ou négatives, comme la subsistance de leur famille ou le chômage subi[45].

Notons que dans les pays économiquement avancés, l'entrepreneuriat par nécessité se retrouve aussi chez des personnes expérimentées dotées d'un haut niveau de qualification et ayant bénéficié précédemment de salaires élevés.

Les femmes sont davantage concernées que les hommes par ce facteur de précarité sociale, l'âge et le genre demeurant les deux discriminations les plus fortes lorsque l'on recherche un emploi salarié[46]. Pour elles, l'entrepreneuriat apparaît alors comme une solution.

QUITTER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL TOXIQUE

Lors des différents entretiens menés pour les besoins de l'étude, plusieurs entrepreneuses ont justifié leur choix de carrière par la nécessité de rompre avec un environnement de travail toxique.

La pression des discriminations - voire du harcèlement -, les a ainsi poussées à créer leur propre structure, afin de retrouver des conditions de travail saines. C'est notamment le cas d'Annie, pâtissière que nous avons rencontrée en zone rurale, devenue entrepreneuse après avoir enchaîné plusieurs expériences professionnelles où elle a subi des pressions, des remarques humiliantes et sexistes.

PASSION ET RECHERCHE DE SENS

Parmi les raisons invoquées pour expliquer leur choix de l'entrepreneuriat, nombreuses sont les femmes qui citent le besoin de donner corps à une passion.

Cette démarche s'inscrit d'ordinaire dans une perspective de reconversion professionnelle, et conduit souvent celles qui sautent le pas à entreprendre dans un secteur totalement différent de celui dans lequel elles évoluaient précédemment (JANSSEN, 2016). Les femmes concernées sont motivées par le désir de relever un défi ou encore d'exprimer leur créativité. Elles cherchent à se réaliser elles-mêmes, à être satisfaites de leur travail.

Soulignons par ailleurs que les entrepreneuses semblent davantage motivées par la volonté de faire quelque chose qui a un sens pour elles, par exemple en aidant la société par l'ESS (voir par ailleurs) ou en répondant à un besoin non satisfait dans leur propre environnement.

La recherche met d'ailleurs en lumière le fait que parmi les entrepreneurs, les femmes accordent davantage d'importance aux objectifs de valorisation sociale plutôt qu'à la création de valeur économique, comparativement aux hommes (Hechavarria et al., 2016).

ENTREPRENEURIAT DES FEMMES : UN IMPACT RÉEL SUR LES TERRITOIRES FRAGILES

« Lorsqu'elles ont le pouvoir de décider et d'agir, les femmes jouent un rôle capital dans l'amélioration des conditions de vie de leur famille et de leur communauté ». Ce constat, établi en 2021 par les Nations Unies, ne se dément pas à l'échelle des territoires fragiles, où elles constituent un puissant levier de développement.

LA DIVERSITÉ ENTREPRENEURIALE : UNE RICHESSE POUR L'INNOVATION

L'entrepreneuriat féminin, un levier pour l'emploi des femmes

Ces dernières années, plusieurs statistiques éloquentes sont venues illustrer la perte économique – pour ne pas dire le gâchis – induite par les inégalités économiques entre femmes et hommes (qu'il s'agisse de taux d'activité ou de rémunérations). Pour le FMI, celle-ci s'établit aux alentours de 10% du PIB mondial. Pour la France seule, la perte représenterait quelques 62 milliards d'euros.

Se priver de l'apport des femmes dans l'entreprise, et par extension dans l'entrepreneuriat, revient ainsi à négliger le "plus grand réservoir de talents inexploités au monde", selon l'expression du collectif Sista. Un constat d'autant plus patent que les entrepreneuses puisent abondamment dans ce vivier.

A titre d'exemple, les 32 entrepreneuses accompagnées dans le cadre du programme "REC Développement – Agir pour l'entrepreneuriat des femmes" emploient une majorité de femmes (149 salariées sur les 209 au total). Un recours prononcé aux femmes qui se double en outre d'une dimension locale non négligeable, un tiers des dirigeantes ayant embauché des personnes issues du même quartier qu'elles.

UNE AFFINITÉ AVEC LES MÉTIERS DU *CARE* ET DU LIEN

La forte présence féminine dans les domaines professionnels à composante sociale se traduit dans les statistiques générales. Il en va ainsi des secteurs de la santé et de l'action sociale (65%), et des autres activités de services aux ménages (59%)[47]. Ce constat est plus significatif encore dans l'éducation, où l'on dénombre 83,4% de femmes chez les professeurs des écoles et 99,7% chez les ATSEM), ou dans les services à destination des personnes âgées et des EHPAD (87% de femmes)[48].

« Ce que je veux, c'est apporter dans ma communauté un service qui n'existait plus, qui a vraiment du sens et qui rend service. »

Sophie Lanini

Dirigeante de la cordonnerie L'Aiguille dans la Botte, Châteauneuf-du-Faou

« Ce qui me permet d'avancer, c'est l'idée de se dire que ce qu'on fait est utile pour la société, qu'on va toucher des gens, mettre en lumière des personnes qui peuvent être invisibles dans la société, de recréer du lien sur le territoire et le réinventer collectivement. »

Anne-Laure Hamon

Fondatrice de l'association Âmes de Bretagne à Carhaix

Dans le prolongement de ces observations, et conformément à celles formulées dans la partie précédente (cf. « Les raisons d'entreprendre »), les entrepreneuses développent plus facilement des projets à vocation sociale. Insertion de personnes éloignées de l'emploi, garages solidaires, véhicules à la demande, commerce de proximité, accompagnement de personnes en situation de handicap : une partie très importante des dirigeantes interrogées pour les besoins de notre étude ont ainsi intégré une dimension sociale à leur activité.



Christelle portrait d'entrepreneuse

Christelle travaillait à l'origine comme éducatrice spécialisée. Lorsqu'elle a décidé, en 2018, de reprendre une ferme en zone rurale, la jeune femme a rapidement souhaité intégrer des personnes en situation de précarité à son projet. Son ambition : déconstruire la vision négative des personnes en situation de précarité. Car, comme elle le dit souvent : « Les accidents de parcours peuvent arriver à tout le monde ».

En 2021, la ferme est ainsi devenue un chantier d'insertion, la première initiative de cette nature en maraichage bio du département. Le projet de Christelle répond depuis à une double priorité du territoire : le développement de filières alimentaires manquantes sur le territoire et l'insertion professionnelle de personnes fragiles.

S'il est admis que les entrepreneuses des QPV déploient majoritairement leur activité dans les commerces et les services de proximité[49], on observe symétriquement, dans les zones rurales, un net engagement des femmes dans les secteurs à dimension sociale. Certains lieux de travail et de sociabilité spécifiquement féminins tendent ainsi à s'imposer comme centraux dans l'animation des villages, en lieu et place des lieux traditionnels de sociabilité masculins en déclin que sont les cafés ou les bars-tabacs. Les agglomérations rurales sont en effet davantage couvertes en coiffeurs qu'en boulangeries (32,7% contre 26%), quand les petits villages de moins de 500 habitants sont presque autant pourvus en instituts de beauté qu'en boulangeries[50].

L'idée selon laquelle les femmes entreprennent différemment des hommes trouve un prolongement dans les faits. Notamment dans les territoires fragiles où, même s'il reste du chemin à parcourir en la matière, la féminisation du marché du travail constitue un puissant levier de développement local, à la fois économique et social. « Elles contribuent en effet à faire tenir ces espaces, assurant la prise en charge du petit comme du grand âge, rompant les situations d'isolement et atténuant la précarité des personnes par leur travail lui-même éminemment précaire. Portées par la norme de l'autonomie et de l'entrepreneuriat, elles n'hésitent pas à prendre le risque de l'indépendance »[51]. De là découle l'important enjeu du développement et de la pérennisation de leur activité (cf. Partie 4 « L'importance du changement d'échelle »).

GARE AU RISQUE D'ASSIGNATION À RÉSIDENCE PROFESSIONNELLE

Fortement impliquées dans les métiers du *care*, les entrepreneuses se montrent par ailleurs plus sensibles aux problématiques liées au développement durable que leurs homologues masculins, comme l'ont démontré plusieurs études menées au Canada[52] et en France[53].

Il faut néanmoins prendre garde à ce que ces atouts ne se transforment pas en handicaps. Limiter l'entrepreneuriat des femmes à sa potentielle portée "bienfaisante", peut en effet entraîner des effets pervers, comme l'enfermement dans des stéréotypes de genre contre lesquels l'entrepreneuriat est justement supposé combattre.

Auditionnée par le CESE en octobre 2020[54], Laure Coussirat-Coustère, la directrice générale adjointe de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) a opportunément rappelé l'essence de la création d'entreprise. Celle-ci n'est pas seulement «un aboutissement», mais elle est surtout le «début d'un parcours d'émancipation», mettant les femmes en position de décideuses de dernier ressort.

Cette prise de pouvoir ne saurait par conséquent se limiter à certains secteurs "genrés", car l'enjeu principal de l'entrepreneuriat des femmes réside dans la démonstration que celles-ci peuvent réussir dans le monde des affaires – quelles qu'elles soient – et dans des domaines traditionnellement dominés par les hommes.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

Tordant le cou à certaines idées reçues, plusieurs études ont montré que les entreprises créées et/ou dirigées par des femmes, présentaient de meilleurs résultats que la moyenne. L'une d'elles, pilotée en 2015 par le Women Equity Index et portant sur plus de 32 000 PME françaises, a par exemple mis en lumière la « surperformance » des entités dirigées par des femmes, comparées par classe de chiffre d'affaires et par secteur[55].

Celui des entreprises innovantes n'y échappe d'ailleurs pas : une étude menée en juin 2018 par le Boston Consulting Group a montré que la performance - mesurée en termes de chiffre d'affaires - des startups fondées par des femmes était supérieure à celle des startups fondées par les hommes (10% de chiffre d'affaires en plus à 5 ans)[56].

Quant aux territoires fragiles, QPV en tête, leur analyse révèle une tendance identique. Les entrepreneuses qui y développent leurs entreprises – par ailleurs souvent plus jeunes et plus diplômées que leurs homologues masculins - présentent des scores de pérennité plus élevés que ceux des femmes hors quartiers[57].

Les experts rencontrés par la Tribune en 2023[58] estiment que les femmes dirigeantes possèdent plus souvent les qualités ou le potentiel d'être des leaders en phase avec un monde du travail en pleine mutation, et les nouvelles exigences des collaborateurs, clients, fournisseurs et autres partenaires: inspirer confiance, être tournée vers les autres, favoriser la proximité humaine et inciter leurs équipes à en faire autant, ne pas hésiter à demander de l'aide...

Elles jouent un rôle clé dans la création d'emplois, la promotion de l'innovation et l'autonomisation des femmes.

Leur résilience face aux défis économiques et leur impact positif sur les communautés locales témoignent de leur rôle essentiel dans la construction d'un avenir prospère pour les régions rurales et urbaines.

En investissant dans leur développement et en créant un environnement favorable à leur réussite, nous pourrons exploiter pleinement leur potentiel et renforcer ainsi l'économie et la cohésion sociale de ces territoires.

L'ESS, UN ENVIRONNEMENT PORTEUR POUR L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES EN TERRITOIRES FRAGILES, MAIS...

DÉFINITION DE L'ESS

L'**Économie Sociale et Solidaire** (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, d'entreprises sociales, de mutuelles, d"associations, ou de fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociétale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion plus démocratiques et participatifs. Elles encadrent l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent. Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi Hamon de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Du fait des valeurs dont elle est porteuse (égalité femmes-hommes, conciliation de l'activité économique et de l'utilité sociale) et les secteurs dans lesquels elle se déploie (action sociale, santé...), l'ESS constitue un important champ professionnel des femmes, qui comptent pour 68% des salariés du secteur. En outre, un entrepreneur social sur trois est une femme[59].

En lien avec leur appétence pour le « *care* », de nombreuses entrepreneuses se tournent vers les statuts juridiques variés que peut offrir l'ESS pour créer leur projet : association, coopérative, entreprise avec agrément ESUS, etc.

Dans les territoires considérés pour notre étude, l'ESS s'avère particulièrement dynamique :

- À Marseille, près d'un cinquième de l'emploi privé en est issu, et 75% de ses structures de l'ESS ont plus de dix ans[60].
- Dans les Pyrénées-Atlantiques, les parties prenantes de l'ESS forment un maillage très dense et actif. Ce sont des acteurs clés du lien social qui se substituent parfois aux pouvoirs publics (notamment en matière de mobilité).
- La Bretagne est la première région de France en termes d'emplois dans l'économie sociale et solidaire, avec près de 150 000 personnes travaillant dans le secteur (soit 14% de l'emploi breton). L'ESS bretonne présente par ailleurs la particularité d'être très présente dans des secteurs marchands essentiels à l'économie régionale, comme l'agro-alimentaire ou le tourisme.
- En Martinique enfin, les emplois de l'ESS sont majoritairement dévolus aux femmes (72%), alors qu'elles n'occupent qu'un peu plus de la moitié des postes (51%) dans le reste de l'économie[61].

L'ENGAGEMENT DES DIRIGEANTES DE L'INSERTION

Parmi les organisations de l'ESS, il existe les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE).

Le dispositif de l'insertion par l'activité économique a été créé à la fin des années 1970. Il est né du double constat que nul n'est a priori inemployable et que l'économique peut servir le social. Ainsi, les structures de l'IAE ont en commun la combinaison d'une fonction sociale, qui vise l'embauche de personnes éloignées de l'emploi pendant une période donnée afin de faciliter leur insertion professionnelle et plus largement de retrouver une place dans la société avec une fonction économique classique (production de biens et services).

Sur toute la France, 32% des dirigeants de ces structures sont des dirigeantes[62]. Si la parité n'est pas atteinte, elles sont deux fois plus présentes que dans les entreprises classiques.

Le dispositif de l'IAE c'est surtout la création d'activités innovantes socialement sur les territoires fragiles. Il s'agit d'un véritable vivier de projets inspirants et inventifs pour déployer des solutions répondant aux besoins des territoires (mobilité, alimentation, réemploi, etc.), en défrichant de nouveaux métiers, de nouvelles filières grâce à leur ancrage local et leur proximité naturelle.

Et ces dirigeantes sont particulièrement mobilisées dans la réalisation des missions sociales de leur structure tout en travaillant à la pérennisation de leur modèle dans un contexte de profondes mutations : variation des aides aux emplois allouées, évolution des priorités des politiques publiques, concurrence des entreprises lucratives, multiplication du nombre de structures de l'ESS dans un environnement contraint, évolution des rapports avec les financeurs publics (notamment sur les modalités de conventionnement), complexité de gestion plus forte avec les fonds européens...

Elles répondent également aux besoins de leurs salariés en parcours d'insertion en élargissant le champ des possibles en termes d'apprentissage de nouveaux métiers, de nouveaux savoir-faire, plus en lien avec le marché de l'emploi actuel et futur.

Cela peut également contribuer à la diversification des publics accueillis, en augmentant notamment la part des femmes, dans les métiers historiques de l'insertion.

Pour exemples, des projets exemplaires incarnés par et pour les femmes :

Les confitures de l'association Re-Belle sont réalisées par un atelier et chantier d'insertion créé par Colette Rapp et dirigée aujourd'hui par Charlotte Porez, qui vise à éviter le gaspillage alimentaire en utilisant des fruits et légumes

invendus et moches pour les transformer en confiture. Créé en 2016, le projet ne cesse de se développer et de déployer des process de fabrication favorisant la formation des salariés en parcours d'insertion tout en améliorant la production.

L'association Rejoué est un atelier et chantier d'insertion qui donne une seconde vie aux jeux et jouets fondée par Claire Tournefier. Mettant en place un procédé minutieux, l'association a rénové en 2022 plus de 71 000 jouets, accompagné 72 personnes dont 63% de femmes et offert des cadeaux dans le cadre d'opérations de solidarité à près de 7 300 enfants. En parallèle, Claire Tournefier se mobilise pour un impact d'une plus grande envergure et est à l'origine de la constitution du premier réseau national de l'économie circulaire et solidaire des jeux et jouets pour répondre au gaspillage surréaliste généré par le secteur du jouet.

DES INÉGALITÉS PERSISTANTES

Ces perspectives encourageantes ne doivent néanmoins pas masquer certaines lacunes :

● En Bretagne, l'ESS est beaucoup moins reconnue par les femmes sur les trois zones étudiées. Les 2/3 de nos interlocutrices ignoraient la place que l'ESS peut occuper au sein des entreprises, et des solutions dont elle est porteuse pour la transition. D'après leurs témoignages, aucune action spécifique n'est en outre menée pour encourager son développement, notamment au travers de l'entrepreneuriat des femmes.

● En Martinique, toutes les entrepreneuses interrogées ont fait part de difficultés de financement. Les délais d'obtention des fonds - notamment public - représentent un vrai danger pour les structures de l'ESS, se traduisant par une baisse de la dynamique associative[63].

Il semble enfin important de souligner qu'en dépit de la réelle « féminisation » de l'ESS en France, les dynamiques d'inégalité y sont au moins aussi importantes que dans le reste de l'économie :

● L'écart de salaire entre femmes et hommes, tous métiers confondus, y est comparable (23%). Près de 57% des femmes gagnent entre 1 000 et 2 000€ par mois, alors que la même proportion d'hommes gagne plus de 2 000€[64].

● Si les femmes représentent 68% des personnes salariées dans l'ESS, celles-ci sont cantonnées dans certaines fonctions et métiers, ou dans certains statuts : 12% d'entre elles sont aides à domicile et 41% travaillent à temps partiel[65].

● Les femmes représentent seulement 37% des présidences de structure, et occupent des postes hiérarchiques moins valorisés (comme secrétaire au sein du Bureau d'une association, quand les hommes sont trésoriers ou présidents).

● Les écarts de rémunération et de capital sont très importants : selon le réseau Manpower, 54% des hommes entrepreneurs sociaux ont des budgets annuels supérieurs à 500 000 € contre 19% des femmes.

PARTIE

4



L'IMPORTANCE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT POUR DÉMULTIPLIER L'IMPACT DES ENTREPRENEUSES

DIAGNOSTIC

INCUBATEURS ET PÉPINIÈRES D'ENTREPRISE : UNE HAUSSE CONSTANTE

DÉFINITION DES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Afin d'accompagner les dirigeantes et dirigeants dans leur parcours entrepreneurial, il existe un grand nombre d'acteurs pouvant intervenir à différents stades et besoins de l'organisation.

Vous retrouverez ci-dessous une présentation de ces derniers.

Les programmes d'idéation : ils accompagnent les individus pour susciter l'envie d'entreprendre et passer de l'envie à l'idée.

L'incubateur accompagne les porteurs de projet pour faire mûrir leur projet d'entreprise jusqu'à la création de leur structure.

La couveuse ou coopérative d'activité et d'emploi (CAE) n'est pas un hébergement physique pour les nouvelles entreprises, mais un hébergement juridique. Plus concrètement, la couveuse prête son numéro de SIREN au « couvé » pour qu'il puisse émettre des factures légalement, sans passer par l'immatriculation légale de son activité.

La pépinière est un lieu d'hébergement pour les créateurs d'entreprise en phase de démarrage ou pour les dirigeants de moins de 3 ans. La pépinière est un lieu de travail, mais elle se différencie d'un espace de coworking (bureaux partagés entre petites entreprises) par son service de conseil et d'accompagnement au développement des projets (avant ou après l'immatriculation).

L'accélérateur accompagne ses bénéficiaires durant leur phase de changement d'échelle, pour les aider à identifier et saisir les opportunités de développement économique et établir des liens avec des partenaires clefs, bénéficier d'accompagnements et de conseils d'experts (premiers recrutements, installation immobilière, financement, etc.)

Certains acteurs peuvent également coupler financement (investissement, garanties bancaires, etc.) et accompagnement.

Depuis la fin des années 2000, le nombre d'incubateurs d'entreprises est en nette hausse. Selon une étude de Rolland Berger, il y avait 560 accélérateurs et incubateurs actifs dans le monde en 2009, contre 2 616 fin 2018. Cette tendance s'observe également en France, où leur nombre a augmenté de 243% entre 2009 et 2018, pour s'établir à plus de 400[66].

Les couveuses sont présentes sur plus de 200 lieux en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer, et accompagnent tous les ans 5 000 entrepreneurs parmi lesquels 20% relèvent des métiers des services à la personne (SAP)[67]. Quant aux pépinières d'entreprises, on en dénombrait en 2020 plus de 230 dans l'Hexagone[68].

L'accompagnement que ces structures prodiguent s'avèrent particulièrement bénéfiques pour les entreprises qui le sollicitent. Une étude menée par le Boston Consulting Group a ainsi révélé que le taux d'échec des startups non accompagnées était deux fois supérieur à celui de celles qui en bénéficient (40% contre 20%).

Toutefois, si la phase de création d'une entreprise constitue un moment propice à l'accompagnement au sein de pépinières, de couveuses ou d'incubateurs, son importance durant la phase de post-création, de développement ou d'accélération est encore trop souvent négligée. De ce point de vue, l'offre a tendance à se raréfier (voir par ailleurs) alors même que la vie d'une entreprise est jalonnée de moments tout aussi critiques nécessitant un suivi :

- En cas de changement d'échelle de la structure (généralement marqué par un fort accroissement de l'activité)
- Lors du déploiement de nouveaux projets, d'un changement de stratégie
- Durant la phase de consolidation du modèle
- En cas de crise ou de difficultés.

Cette carence d'accompagnement n'est d'ailleurs pas sans rapport avec les difficultés de développement rencontrées par les entrepreneuses : pérennisation de leur modèle économique, mise en place des bons outils de pilotage, premiers recrutements...

UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE DIFFICILE

C'est un fait désormais établi : les entreprises dirigées par des femmes sont en moyenne significativement plus petites que celles ayant des hommes à leur tête. Ce constat est entériné par les données. Selon l'enquête SINE de l'Insee, les femmes représentent près de 38% des créatrices d'entreprises individuelles, contre 22% seulement des créations de société hors société individuelle. Leur part diminue à raison du nombre de personnes salariées au sein de l'entreprise : de 25% des entreprises dont l'effectif salarié est compris entre 1 et 2, à 18% pour les entreprises dont l'effectif est de 10 ou plus.

Une tendance qui s'accroît lorsque l'on considère les entreprises de grande

taille : seules 10 femmes occupaient en 2019 des postes de direction générale, de présidence de directoire ou de PDG au sein du SBF 120[69]. Actuellement, elles sont encore moins nombreuses à un tel poste au sein des entreprises du CAC 40.

Cette inégalité s'observe également sur le plan financier. Le chiffre d'affaires moyen réalisé par des entreprises commerciales dirigées par des femmes était de 8,1 millions d'euros contre 15,7 millions pour les hommes en 2017.

Enfin, d'après une étude menée par le réseau Bouge ta Boîte auprès de 504 entrepreneuses en 2019, 6,82% d'entre elles gagnaient moins de 1500 euros par mois, et 70% réalisaient un chiffre d'affaires inférieur à 50.000 euros par an[70]. D'après l'ensemble des entretiens réalisés, nous pouvons constater qu'un nombre important d'entrepreneuses se rémunèrent peu ou pas, et ce, même après plusieurs années d'existence de leur entreprise.

DES RÉSEAUX MOINS DENSES

De manière générale, les hommes misent davantage sur leurs relations professionnelles (avocats, banquiers, experts-comptables...) - des réseaux d'affaires qui leur sont souvent plus accessibles en raison des postes qu'ils occupaient avant la création de leur entreprise (SANTONI, BARTH, 2014).

À l'inverse, les femmes ont tendance à privilégier les réseaux informels et considèrent leur premier cercle (conjoint, famille, amis) comme leur principal atout. Ce qui explique notamment que celui-ci soit souvent sollicité en premier ressort lorsqu'il s'agit de financer leurs projets entrepreneuriaux (voir partie consacrée aux difficultés d'accès au financement).



Sandra portrait d'entrepreneuse

Sandra est la présidente de l'entreprise adaptée Ty Pouce, qui propose de la restauration et des activités pédagogiques autour des questions de transitions à Quimperlé, une petite Ville de Demain bretonne de 12 000 habitants.

L'association Ty Pouce est née en janvier 2020, à l'initiative de personnes issues de milieux très divers (professionnels du social, maraîchers, animateurs, instituteurs, représentants d'associations engagées dans l'écologie ou le handicap...). Aujourd'hui animé par une équipe de femmes, ce lieu de rencontres pour les associations du territoire a été fragilisé par la crise du Covid-19.

En dépit de ces difficultés, l'association poursuit aujourd'hui son développement. Elle souhaite à la fois renforcer les deux versants principaux de son activité (la pédagogie et la restauration), et répliquer le projet dans d'autres villes. Pour cela, elle doit densifier son réseau mais aussi consolider sa gouvernance.

LES ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT

UN BESOIN CLAIREMENT EXPRIMÉ

Ces dernières années, les travaux de recherche consacrés au sujet de l'accompagnement des entrepreneuses (T. Lebegue (2015), J. Santoni (2018)) ont permis de mettre en lumière leurs besoins en la matière. Notons, parmi les principaux :

- La clarification en amont de leurs aspirations
- La nécessité d'accroître leur légitimité de dirigeantes
- Une demande de formation spécifique au métier d'entrepreneuse, et de développement des compétences opérationnelles nécessaires à la gestion de l'entreprise
- Une aide à la prise de décision et au montage de projet
- Un accompagnement mixte, mêlant séances individuelles (respectant leur rythme propre) et collectives (propices à la transmission d'informations générales et aux échanges mutuellement profitables entre pairs)

Dans les territoires considérés pour les besoins de notre étude, la demande d'accompagnement s'est avérée particulièrement forte chez les entrepreneuses avec lesquelles nous nous sommes entretenues. Notamment :

- En matière de soutien et de conseils sur les questions de structuration de l'entité, de consolidation du modèle économique
- Pour faciliter leur accès au financement
- Pour augmenter la visibilité de leur entreprise.

> Le programme entrepreneuriat des femmes porté par REC a été soutenu par le ministère délégué à la Ville en 2024 car l'entrepreneuriat des femmes représente une chance non seulement pour elles-mêmes mais pour la société entière. Les femmes entrepreneuses, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, représentent un levier structurant de dynamisme économique et de cohésion sociale. Le bilan dressé de cette première année permet également, outre la qualité de l'accompagnement ayant permis l'éclosion de 63 entrepreneuses, de mesurer l'impact de ce programme pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans des domaines d'activité très variés notamment autour des métiers des services et de la fabrication.
>
> **Corinne de la Mettrie**
>
> Directrice générale déléguée politique de la ville de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires

- Pour sécuriser leur situation personnelle et se rémunérer.
- Pour rompre leur isolement et créer du lien entre pairs, issus du même secteur d'activité mais également d'autres secteurs afin d'étendre leur réseau.

> J'aurais bien aimé rencontrer plus de gens et des femmes de tous secteurs d'activité. C'est galvanisant et motivant de rencontrer d'autres femmes.

Marceline Sibiril

Présidente du GES Arpèges qui regroupe 3 ACI à Quimperlé

- Pour développer des liens plus forts avec les institutions.
- Pour la recherche de partenaires et d'opportunités commerciales

Dans les territoires analysés, nous avons pourtant constaté la présence d'acteurs et de dispositifs d'accompagnement diversifiés (conseil, mentorat, formation, accompagnement individuel ou collectif), notamment à destination des femmes. Néanmoins, ceux-ci sont majoritairement localisés dans les villes et les grandes agglomérations. Par ailleurs, à la lumière des témoignages recueillis, ces propositions d'accompagnement ne sont pas toujours lisibles ou adaptées.

> On m'a proposé un accompagnement à la création d'entreprise, mais le rythme était trop lent par rapport à notre projet et nos enjeux économiques.

Marie

Boulangère en zone rurale

Les dirigeantes rencontrées connaissent une partie des offres disponibles sur leur territoire, mais doivent souvent s'employer pour trouver des informations et avoir accès à ces dispositifs. Par conséquent, leur premier réflexe consiste généralement à interroger de manière informelle leur en-tourage et les entrepreneuses qu'elles connaissent pour les soutenir dans le développement de leur structure.

LES RÉSULTATS IMPACTANT DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT

L'accompagnement lors du développement des structures joue un véritable rôle dans leur pérennisation et leur robustesse. Selon BPI France, en 2023, le taux de pérennité à 3 ans des entreprises qui en bénéficient augmente d'ailleurs significativement, pour s'établir à 80%[71]. Un taux supérieur à la moyenne nationale, qui se situait en 2019 à 74%[72].

L'étude d'impact commandée par REC au cabinet Koréis afin d'évaluer l'efficacité du programme d'accompagnement « Agir pour l'entrepreneuriat des femmes » accrédite l'idée selon laquelle l'aide à la post-création peut constituer un atout majeur pour les entrepreneuses. Notamment en matière de sécurisation de leurs parcours, car l'entrepreneuriat ne doit pas être un « lieu » de fragilisation des situations personnelles. Or nous avons constaté que parmi les 40 premières entrepreneuses accompagnées dans leur développement :

- 1 entrepreneuse sur 6 en QPV a des revenus nets mensuels inférieurs à 1000 € avant le programme.
- en zones rurales, moins d'1/3 des femmes accompagnées seulement se rémunère grâce à son activité.

Parmi les conclusions les plus significatives de l'étude, notons que :

- 67% des lauréates affirment que le programme a contribué à conforter leur légitimité en tant qu'entrepreneuses.
- 70 % déclarent que le programme a accru leur capacité d'analyse des situations, de recul, et d'accès aux ressources nécessaires à la construction de leur projet.
- 87% considèrent que le programme a contribué à développer leurs compétences entrepreneuriales en général.

Outre l'acquisition de compétences et le renforcement de leur posture entrepreneuriale, les lauréates affirment en majorité se sentir plus épanouies professionnellement après le programme :

- 55% d'entre elles déclarent se sentir plus épanouies dans leur projet entrepreneurial.
- 46% affirment aussi qu'elles ont un meilleur équilibre vie professionnelle-vie personnelle.
- 45% disent se sentir davantage valorisée du fait de leur statut d'entrepreneuse.

Au-delà de ces enjeux de perception, il apparaît clairement que l'accompagnement des entreprises en phase de développement accroît significativement le dynamisme des territoires où elles opèrent, notamment via :

- La création de valeur économique
- La création de solutions sociales et sociétales adaptées aux besoins du territoire (artisanat, agriculture, activités du *care*…), et propices au renforcement du lien et de la cohésion sociale
- La création d'emplois, notamment locaux

Ajoutons, pour finir, qu'à l'issue du programme la majorité des lauréates se sentent prêtes à endosser un statut de rôle-modèle. Plus de la moitié d'entre elles affirment même avoir contribué à inspirer des personnes de leur entourage et à améliorer leur capacité d'agir et d'entreprendre.

RECOMMAN-DATIONS D'ACTION

- Donner de la visibilité aux initiatives portées par des femmes dans les territoires fragiles.

- Permettre aux femmes d'assumer pleinement leur posture entrepreneuriale par du coaching et de la formation.

- Soutenir les entrepreneuses dans la phase de post-création de leur structure, en accompagnant leur développement et la création d'emplois

- Développer des stratégies d'accompagnement spécifiques et adaptées aux enjeux des entrepreneuses en territoires fragiles, en :
 - Aménageant des horaires d'accompagnement adaptées et flexibles
 - Modulant les formats des sessions d'accompagnement
 - Créant des *safe spaces* de partage de leurs difficultés et de leurs échecs
 - Facilitant l'accès à des structures mal identifiées

- Contribuer à la sécurisation du parcours des dirigeantes jusqu'à l'obtention d'une rémunération décente.

- Encourager l'émergence de rôle-modèles de proximité

- Développer l'impact social et territorial des structures ainsi que leur capacité à s'ancrer dans l'ESS

- Accompagner l'émergence d'une responsabilité entrepreneuriale des territoires

CONCLU-SION

D'ordinaire, l'accompagnement de l'entrepreneuriat est centré sur la phase de création d'une activité. L'adoption de cette stratégie - qui constitue un des ressorts traditionnels de la lutte contre le chômage – n'est toutefois pas suffisante. Ce n'est en effet qu'en se développant qu'une entreprise peut donner la pleine mesure de sa valeur sociale, environnementale et économique, et générer des retombées substantielles pour le territoire : collecte d'impôts et taxes afférentes, création d'emplois durables, autonomie financière, développement de filières et d'innovations sociales – lesquelles répondent aux besoins empiriques des territoires et des populations locales.

À ce titre, la présente étude nous enseigne que l'importance de l'accompagnement des entrepreneuses dépasse la seule ambition de la pérennisation de leurs projets. L'analyse des secteurs dans lesquels elles évoluent (métiers du *care*, action sociale, agriculture...) tend en effet à confirmer que l'entrepreneuriat des femmes constitue un puissant levier de dynamisme local, susceptible d'accroître la cohésion sociale des territoires fragiles et d'y créer des emplois. Le développement de structures de l'économie sociale et solidaire sur les territoires vient renforcer cet impact local.

Y parvenir nécessite toutefois de fournir aux entrepreneuses une série d'outils d'accompagnement spécifiques (formations, réseaux, conseil administratif et financier, solutions de mobilité…) durant la phase de post-création de leurs structures. Notamment afin de les aider à franchir le cap fatidique des trois années d'exercice, et à surmonter les difficultés managériales, administratives et financières qui en découlent. Sécuriser leur parcours jusqu'à ce qu'elles parviennent à se rémunérer constitue à ce titre un enjeu *d'empowerment* majeur et de développement économique territorial.

C'est la raison pour laquelle nous défendons l'idée d'un déploiement national des programmes d'accompagnement au changement d'échelle des femmes entrepreneuses. Ces initiatives prendraient tout leur sens dans les territoires où vivent un nombre important de personnes en situation de précarité. Car maximiser le pouvoir d'agir et l'impact des femmes dirigeantes permet de lutter efficacement contre la pauvreté.

De tels dispositifs présenteraient en outre deux vertus. D'une part, ils permettraient de favoriser l'éclosion de rôle-modèles « de proximité », susceptibles d'inspirer les jeunes femmes vivant dans les territoires fragiles. D'autre part, ils conduiraient à terme les territoires ciblés sur la voie de l'autonomie entrepreneuriale, les programmes d'accompagnement initiaux pouvant trouver un prolongement dans une démarche continue d'apprentissage par les pairs.



Annexes et Sources

1. Le 30 novembre 2012, le comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes adoptait le plan « Entreprendre au féminin : des opportunités pour elles - une clé pour la compétitivité et l'emploi ». Objectif : « faire progresser de 10 points le taux d'entrepreneuses en France pour atteindre d'ici 2017 40% de créatrices ». Dix ans après la mise en œuvre du plan, la barre symbolique des 30 % de créations d'entreprises par des femmes n'a toujours pas été franchie.

2. Les QPV sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ils sont définis selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

3. Les ZRR sont des territoires ruraux définis par le Ministère de la Cohésion des territoires. Les critères sont examinés à l'échelon intercommunal et entrainent le classement de l'ensemble des communes de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI). Pour y répondre, l'EPCI doit avoir à la fois une densité de population inférieure ou égale à 63hab./km2, et un revenu fiscal par unité de consommation médian inférieur ou égal à 19 111 euros.

4. Fin 2021, le département a traversé une période de difficultés politiques et économiques, parasitant les prises de contact et la réalisation des entretiens. Une grande partie d'entre eux sera menée dans les prochaines semaines auprès d'entrepreneuses et d'institutions du territoire, et l'étude sera complétée par leurs contributions. Pour l'heure, l'étude sur la Martinique repose majoritairement sur des données quantitatives et des analyses externes

5. Les sources mobilisées pour l'étude font l'objet d'une mention en gris

6. Il n'existe pas de données spécifiques sur les zones rurales à revitaliser. Aussi, les territoires étudiés pour l'intérieur de la Bretagne sont les communautés d'agglomération Quimperlé, Roi Morvan et Poher. Pour l'intérieur des Pyrénées-Atlantiques, les données analysées sont celles du Bassin de vie de Mauléon-Licharre.

7. Source : Insee - Une pauvreté plus forte dans les centres urbains et dans le rural à habitat très dispersé, Magali Flachère, Vincent Rodes (2022) - https://www.insee.fr/fr/statistiques/6463823

8. Sources : Insee (2020), ANCT (2018), Observatoire des inégalités (2022)

9. Sources des chiffres de l'Essonne :
- INSEE, Dossier complet département de l'Essonne (2021)
- SIG Ville, Système d'information géographique de la politique de la ville (2020) - https://sig.ville.gouv.fr/

Sources des chiffres de Fort-de-France:
- INSEE, Dossier complet commune de Fort-de-France (2021)

10 Insee, Marseille concentre la moitié de la population des quartiers de la politique de la ville de la région, Stéphanie Durieux (2016) - https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019628

11 Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat dans les QPV.

12 Le programme « Petites Villes de demain » est porté par l'ANCT et vise à améliorer les conditions de vie des habi-tants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dy-namiques et engagés dans la transition écologique.

13 Sources des chiffres des Pyrénées-Atlantique :
- ANCT
- INSEE 2020

14 ANCT

15 INSEE 2021

16 Crédoc, Enquête Conditions de vie et aspirations, vague de juillet 2022

17 https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-03/20190320-acces-services-publics-territoires-ruraux.pdf

18 Etude de l'ANCT, d'avril 2023 : « Un marché de l'emploi moins diversifié, soubassement du sentiment de relégation territoriale en zone rurale »

19 Insee (2018, 2020, 2021), Observatoire des territoires (2022)

20 Sondage OpinionWay (2021)

21 Baromètre Infogreffe (2024)

22 Selon l'Insee, en 2018, 48 % des femmes en emploi travaillaient dans la santé humaine, l'action sociale, l'enseignement, l'administration publique ou les autres activités de services (telles que la coiffure, les soins de beau-té ou encore les organisations associatives)

23 EMC (2019)

24 Devez, Chloé. « De la mutualisation du service public à la délégation. Le cas des agents de la Mutualité sociale agri-cole d'un guichet rural France services », Revue des politiques sociales et familiales, vol. 145, no. 4, 2022, pp. 47-63.

25 En avril 2023, un rapport d'information du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques relevaient : « Bien que très dynamique, le déploiement de la fibre reste nettement supérieur dans les zones denses (90 % dans les zones très denses, 88 % dans les zones AMII) que dans les zones peu denses (62 % en zone RIP, 41 % en zone AMEL).

26 Etude de l'ANCT, d'avril 2023 : « Un marché de l'emploi moins diversifié, soubassement du sentiment de relégation territoriale en zone rurale »

27 Empow'Her, Violences basées sur le genre et émancipation économique des femmes par l'entrepreneuriat : une étude exploratoire (2023)

28 Etude Européenne sur les Caractéristiques Entrepreneuriales, BNP Paribas Wealth Management, Women Initiative Foundation, 2018

29 Etude Instant Offices (2019)

30 CAF (2020)

31 D'après le baromètre 2023 de l'organisation #StOpE, regroupant 200 organisations (entreprises, associations, écoles...), 79 % des femmes interrogées considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des attitudes ou dé-cisions sexistes dans le monde du travail. Un pourcentage stable par rapport au précédent baromètre réalisé en 2021.

32 Indice entrepreneurial Bpifrance (2018)

33 Enquête de l'ADIE

34 https://blog.bougetaboite.com/chiffres-entrepreneuriat-feminin-france/

35 Enquête de l'ADIE

36 https://www.capital.fr/votre-carriere/entreprendre-les-secteurs-ou-lon-retrouve-le-plus-de-femmes-1440390 / 2022

37 CESE, étude Femmes et entrepreneuriat (2020)

38 https://www.capital.fr/votre-carriere/entreprendre-les-secteurs-ou-lon-retrouve-le-plus-de-femmes-1440390 / 2022

39 Etude French Tech (2021)

40 Etude Kanze et al. (2018)

41 Rapport du Sénat, « Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité », 2021

42 Chasserio, Pailot, Poroli, 2016

43 Anne Boring, L'entrepreneuriat des femmes : motivations et obstacles, publié dans La Découverte | « Regard croi-sés sur l'économie », 2016

44 Rapport Global Entrepreneurship Monitor 2019

45 Selon une enquête de l'APCE de 2014, 32% des créatrices d'entreprises étaient demandeuses d'emploi et 14% d'entre elles étaient sans activité professionnelle avant la création d'entreprises contre 7% des créateurs hommes.

46 Audition devant le CESE de Mme Elise Moison, déléguée générale de Force Femmes (5 février 2020)

47 Enquête SINE (2014)

48 « Des femmes qui tiennent la campagne », S. Orange, F. Renard, ed. La Dispute, 2022

50 « Des femmes qui tiennent la campagne », S. Orange, F. Renard, ed. La Dispute, 2022

52 Josée St-Pierre, Camille Carrier, Kristina Pilaeva. Développement durable et PME : les femmes ont- elles une con-ception différente de celle des hommes ? Colloque international du Réseau entreprise et développement durable, Oct 2011, Montréal, Canada

53 Paradas Agnès, Debray Caroline, Revelli Christophe et al., « Les femmes dirigeantes de PME ont-elles des pra-tiques de RSE spécifiques ? », Recherches en Sciences de Gestion, 2013/4 (N° 97), p. 187-207. DOI : 10.3917/resg.097.0187

54 CESE, étude Femmes et entrepreneuriat (2020)

55 Women Equity Index 2015, https://www.women-equity.org/index/details/id/751

56 Katie Abouzahr , Frances Brooks Taplett , Matt Krentz , John Harthorne, Why Women-Owned Startups Are a Bet-ter Bet, juin 2018

57 BPI France (2017)

58 La tribune, L'impact positif de l'entrepreneuriat féminin sur la société (2023) - https://www.latribune.fr/partenaires/le-portage-salarial/l-impact-positif-de-l-entrepreneuriat-feminin-sur-la-societe-976606.html

59 Données issues du Mouvement des entrepreneurs sociaux

60 France Active PACA (2021)

61 CRESS

62 La Fédération des entreprises d'insertion, « Entreprises d'insertion : où sont les femmes ? » (2016)

63 CNESS

64 Données issues du Mouvement des entrepreneurs sociaux

65 Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRESS)

66 https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/les-pepinieres-dentreprise/#:~:text=Ce%20dispositif%20d%27appui%20pour,pépinières%20d%27entreprise%20en%20France

67 https://www.bpifrance.fr/nos-actualites/accelerateurs-et-incubateurs-5-fois-plus-nombreux-en-dix-ans

68 https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/services-a-la-personne/Pour_les_pros/PARTENAIRES/union_des_couveuses_dentreprises.pdf

69 Le SBF 120 (pour société des bourses françaises) est un indice boursier de la bourse de Paris.

70 Etude « Tour de France de l'entrepreneuriat féminin » (2020)

71 https://bpifrance-creation.fr/moment-de-vie/laccompagnement-du-createur-comment-ca-marche

72 Insee, En 2019, 61% des entreprises classiques créées cinq ans plus tôt sont toujours actives, Audrey Dorolle (2021) - https://www.insee.fr/fr/statistiques/5353768

LE RÉSEAU DES ENTREPRENEURS CITOYENS REMERCIE SES PARTENAIRES

Cofinancé par l'Union européenne

Région îledeFrance

agence nationale de la cohésion des territoires

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

CCI PARIS PARIS ILE-DE-FRANCE

WATT FOR CHANGE
FONDS DE DOTATION VALOREM

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

EDF
fape | AGIR POUR L'EMPLOI

avise

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Ile-de-France

TotalEnergies
FONDATION

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT

FONDATION
Crédit Agricole du Finistère

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

FONDATION GROUPE EDF

novapec
SOUTENIR L'INNOVATION SOCIALE

Fonds A&A Ulmann
Accompagner, Autonomiser

bpifrance

ENTREPRENEURIAT quartiers 2030

accélérateur CROISSANCE TPE

PUISSANCE DE FEMMES

L'association Puissance de Femmes a pour ambition de rendre visible et de mettre en lumière les femmes qui agissent pour les quartiers populaires, au travers notamment d'une exposition photo. Vous pourrez retrouver certains de ces portraits le long de cette étude et nous remercions Puissance de Femmes pour leurs photos.

REC
Le Réseau des Entrepreneurs Citoyens

Une étude réalisée par
le Réseau des entrepreneurs citoyens :
Marion Delattre, Aude Dubos-Michel, Antoine Le Pessec

Appui à la rédaction : Olivier Saretta
Design graphique : Studio 13g.fr
Impression : Reprotechnique
Photos : ©Arnaud Mellah Puissance de Femmes
©Les Griots - ©Camille Ameline de Cadeville

rec-innovation.org
1 rue Houdon, 75018 Paris